

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

LE DEVOIR

UNE CRITIQUE INTELLIGENTE

Les lecteurs du *Devoir* ont la avec un vif intérêt les lettres que M. Maurice Hodent, secrétaire de la *Canadienne*, nous écrit depuis quelques mois. Celle que nous publions aujourd'hui est presque entièrement consacrée à la brochure dans laquelle j'ai réuni mes articles sur la *Politique de l'Angleterre, avant et après la guerre*.

Je la soumets avec plaisir au jugement de mes lecteurs : elle marque toute la différence qui sépare une critique intelligente des injures grossières et stupides dont nos journaux jingos m'ont abreuvé.

M. Hodent est Français. Il souhaite ardemment le triomphe de son pays et de ses alliés et le maintien de l'entente anglo-française. Et cependant quel contraste entre ses observations et ses réserves et les vociférations de nos forts-en-gu...eule, qui affectent de voir un acte de trahison dans toute libre appréciation du rôle et des actes des hommes d'Etat anglais ou français.

Le point où le contraste devient amusant c'est dans l'appréciation du jugement que j'ai porté sur l'attitude de sir Edward Grey avant la guerre. Ici, toute la presse jingo s'est ruée sur moi comme une meute de chiens enragés. J'avais "odieusement calomnié" cet homme d'Etat; j'avais travesti sa pensée, ses paroles et sa politique. Une foule de bons bédards, de ceux même qui ne voulaient quelque bien, allaient répétant comme des perroquets : "Ce n'est pas le temps de parler de ces choses-là ! Quelles choses ? Je n'ai jamais pu le savoir."

Voyons comment un civilisé apprécie ces "choses", quelle impression produisent sur son esprit, à mille lieues de distance, les "odieuses calomnies" dont j'ai cherché à ternir le nom de sir Edward Grey :

"Votre argumentation sur les négociations diplomatiques préliminaires à la guerre vous conduit à penser que sir Edward Grey a fait une politique *perspicace*, conforme aux seuls intérêts de l'Angleterre et vous l'en félicitez hautement."

"Vous faites un mérite à sir Edward Grey de n'avoir voulu considérer que les intérêts matériels et immédiats de l'Angleterre. A nos yeux, ce fut la seule faiblesse de ce grand homme d'Etat de n'avoir pas vu dès la première heure que la seule menace qui comptait, c'était celle d'une odieuse hégémonie de l'Allemagne qui, prise de folie, voulait mettre l'Europe occidentale sous sa botte."

Ce témoignage est intéressant à plus d'un titre. Il confirme ce que j'affirmais en analysant l'article de M. Brailsford, paru dans la *Contemporary Review* : le mauvais effet produit en France, au début de la guerre, par l'hésitation du gouvernement britannique à prendre une décision. Puis il corrobore l'indication que j'avais faite du motif principal et constant de l'attitude de sir Edward Grey : le souci exclusif des intérêts de l'Angleterre. M. Hodent me reproche même, en termes fort aimables, d'avoir été trop prodigue d'éloges envers le Foreign Secretary. Ce que j'ai appelé "patriotisme", il l'appelle "faiblesse".

Aux imbéciles enragés qui m'ont accusé de "vilipender" le secrétaire d'Etat, je n'ai pas pris la peine de répondre : c'eût été peine perdue. Mais il y a plaisir et profit à discuter avec un honnête homme, qui sait lire et comprendre.

Mon "argumentation" ne m'a nullement "conduit à penser que sir Edward Grey a fait une politique *perspicace*, conforme aux seuls intérêts de l'Angleterre"; et ce n'est pas de cela que je l'ai "félicité hautement". Sans porter un jugement définitif sur la clairvoyance de l'un ou l'autre des acteurs de la partie diplomatique qui s'est jouée immédiatement avant la guerre, j'ai plutôt incliné dans le sens des diplomates français, russes et italiens.

Dès le début de mon étude, après avoir résumé la première conversation de sir Edward Grey et de M. Cambon, j'ajoutais :

"Il semble bien, à la lumière des développements ultérieurs, que M. Cambon avait vu clair et suggéré la seule intervention susceptible d'amener une détente et de détourner le conflit. Naturellement, il est fort possible que l'Allemagne eût refusé d'accéder à la demande de sir Edward Grey et d'exercer à Vienne la pression suggérée par M. Cambon. Mais en ce cas, l'Angleterre eût été en meilleure posture devant ses alliés et la responsabilité de la guerre peserait plus complètement sur les seules épaules du Kaiser et de ses conseillers." (1)

Puis, ayant analysé la série des conversations et des dépêches échangées entre sir Edward Grey et les représentants des puissances étrangères, je conclus ainsi :

"Qui avait raison ? Les hommes d'Etat anglais ? ou les Français, les Russes et les Italiens ? La suite des événements semble prouver que ceux-ci ont vu clair. La prédiction de M. Sazonoff, du 25 juillet, s'est réalisée à la lettre : des fleuves de sang coulent et l'Angleterre a été malgré elle entraînée dans le conflit."

"Qu'il en soit, il reste à l'honneur de sir Edward Grey, même si l'ère dans ses prévisions et ses méthodes, qu'il a eu pour objectif constant la sauvegarde des intérêts de son pays." (2)

On ne saurait guère trouver dans ces lignes un témoignage favorable à la "perspicacité" de sir Edward Grey, ni même à l'excellence de sa politique. Ce dont j'ai "hautement félicité" l'homme d'Etat britannique, ce n'est ni sa clairvoyance ni même la politique qu'il a "faite" ou suivie; c'est l'inspiration de cette politique, c'est le souci constant des intérêts de l'Angleterre.

M. Hodent réécrit ma pensée et mes paroles lorsqu'il dit que je fais "un mérite à sir Edward Grey de n'avoir voulu considérer que les intérêts matériels et immédiats de l'Angleterre". Les qualificatifs sont de trop. C'est au contraire des intérêts généraux et supérieurs de l'Angleterre que j'ai voulu parler.

Ce que les Européens — et trop de coloniaux britanniques — ont le plus de peine à comprendre, dans la situation et la politique de l'Angleterre, c'est la complexité de ses intérêts.

Depuis qu'ex pulsé du continent européen, le peuple anglais s'est répandu dans les autres parties du monde, l'Angleterre est devenue une puissance mondiale plutôt qu'européenne. Elle a, en Asie, en Amérique, en Océanie et même en Afrique, des intérêts, des responsabilités, des devoirs, des obligations infiniment plus considérables que ceux qu'elle possède en Europe. Pourvue de ses possessions extra-européennes, la Grande-Bretagne tomberait au rang de l'Espagne ou de la Hollande. C'est ce qu'oublient trop les protagonistes de l'asservissement colonial qui parlent sans cesse des services rendus par l'Angleterre à ses colonies sans songer à la force immense et au prestige qu'elle doit à ses seules possessions.

Le résultat de cette situation, c'est qu'il ne peut surgir un seul problème nouveau en Europe sans que les hommes d'Etat britanniques n'aient à rechercher immédiatement de quelle manière la solution affectera les intérêts de l'Angleterre dans les quatre autres parties du monde.

La seule possession de l'Inde a inspiré presque toute la politique étrangère de l'Angleterre depuis près d'un siècle. Il n'est pas une alliance, une entente ou une rupture, pas une guerre faite ou une paix conclue, entre l'Angleterre et une autre nation du globe, depuis la guerre de Crimée jusqu'à la guerre sud-africaine, dont l'on ne puisse rattacher les causes profondes à la nécessité pour l'Angleterre de protéger ses intérêts asiatiques.

L'intérêt matériel et immédiat de l'Angleterre est d'empêcher l'Allemagne de menacer sa sécurité intérieure et la liberté de son commerce maritime. Son intérêt médiate et supérieur est d'empêcher la Russie de se rendre à Constantinople, à Téhéran, à Hérat et de menacer la sécurité de l'Inde, par terre et par mer.

Il n'est donc pas étonnant que ses hommes d'Etat aient hésité si fortement à faire leur choix entre le Slave et le Teuton.

Un autre point sur lequel mon aimable correspondant force un peu ma pensée, c'est quand il me fait virtuellement cautionner l'opinion de

(1) "La politique de l'Angleterre", page 3.
(2) *Id.*, page 13.

ce collaborateur de la *Contemporary Review* dont j'ai analysé l'opinion, et attribuer à la Russie la principale responsabilité de la guerre.

J'ai cité et commenté les opinions de M. Brailsford afin de démontrer à nos *branchos* coloniaux qu'à Londres, sous Poell vigilant de la censure, il est permis d'avoir des opinions qui diffèrent de celles de la majorité et de les exprimer sans se voir menacé de la corde, de la geôle ou du bâillon.

Du reste, M. Brailsford, tout comme M. Hodent, juge que l'Allemagne a mal calculé son effort et provoqué à tort une issue soudaine et violente du conflit entre Slaves et Teutons.

Pour moi, je m'en tiens à l'opinion que j'exprimais dès le 29 août :

"Dans un siècle, lorsque les archives de toutes les chancelleries auront révélé leurs secrets, l'historien impartial sera peut-être en mesure de faire le partage des responsabilités. D'ici là tout jugement est prématuré, faulx et aveugle."

Cette modeste réserve fit hurler nos jingos, aussi ignorants des questions européennes que présomptueux à les juger.

Maintenant que lord Rosebery a écrit la même chose, en termes presque identiques, on me permettra peut-être de croire que je n'étais ni "fou" ni "traître".

Tout naturellement, M. Hodent a le tact de ne pas aborder l'aspect constitutionnel de la participation du Canada à la guerre. Il se borne à exprimer, en termes fort aimables pour le Canada et les Canadiens, l'impression créée en France par les secours de toute nature venus du Canada. C'est le pressentiment de cette impression, en France comme en Angleterre, utile à "l'intérêt supérieur du Canada", qui m'a fait écrire dès le début que le Canada ne devait pas refuser tout concours aux nations alliées.

L'avenir nous donnera raison sur ce point contre les esprits étroits et bas qui ont cherché de vils motifs à notre adhésion à une participation libre, volontaire et raisonnable du Canada à la guerre; tout comme nous serons entièrement justifiés — nous le sommes déjà aux yeux des gens intelligents — d'avoir nié l'obligation du Canada d'aller au secours de l'Angleterre et défendu la doctrine des libertés coloniales contre les politiciens et les journalistes avides de malsaine populacrie, et même contre les pseudo-théologues qui avaient entrepris de faire du servilisme colonial un dogme de foi.

Mais le passage le plus intéressant, à mes yeux, de la lettre de M. Hodent, c'est celui où il définit la situation européenne "une crise de nationalisme", où il fait entrevoir la renaissance de toutes les nationalités opprimées ou conquises.

C'est le thème que j'ai développé, trop sommairement, l'autre soir, à l'Université. C'est là l'aspect de la situation qui mérite vraiment l'intérêt des peuples étrangers; c'est aussi, comme l'indique si bien notre correspondant, celui qui est le plus mal compris en Amérique.

Où, c'est bien là qu'il faut chercher la solution véritable, la seule juste, féconde et durable, de la crise européenne. C'est à cette solution que nous, Canadiens-français, avons le devoir d'accorder toutes nos sympathies et tout notre appui, quelque faible soit-il.

Et c'est pourquoi, en travaillant à faire triompher chez nous le principe des nationalités, en défendant notre propre nationalité contre la tyrannie assimilatrice des Prussiens d'Ontario, nous sommes dans la vraie note du jour. Nous soutenons en Amérique la lutte que la France et la Belgique, aidées de l'Angleterre, font en Europe.

Henri BOURASSA.

POLITIQUE FÉDÉRALE

IMPRESSIONS DE SEANCE

Y a-t-il encore un parti libéral ?

Ottawa, 8. — La trêve des partis durera encore toute cette session-ci, à la condition que le ministère donne à la gauche la preuve qu'il a dépensé convenablement les 50 millions votés par les Chambres en août dernier, dit en substance M. Laurier, aujourd'hui. M. Borden est tout prêt à lui fournir, cette preuve, déclare-t-il. On comprend que M. Laurier a surtout en vue l'affaire des boîtes fournies aux soldats du premier corps expéditionnaire. Il demande la lumière la plus complète à ce propos.

Quelques mots au sujet de la guerre actuelle et de la tournure qu'elle prend : quelques phrases touchant d'un peu près à la question d'un nouveau régime entre les colonies et la métropole, la guerre une fois close; certains détails quant aux boîtes militaires canadiennes; peu de tirades; des discours brefs, de la part des deux chefs : tel est le bilan de la journée.

LA GUERRE ET LES PARTIS

"Nous avons assuré au ministère notre plus entier concours, dès le début de la guerre; nous le lui continuerons pendant toute cette session-ci", dit M. Laurier. La trêve des partis subsiste donc. Les libéraux laisseront le ministère agir à sa guise et supporter le poids des responsabilités. Ils le combattront, la guerre finie. Mais ils ne renouent pas, comme le disait le docteur Clark, ce soir, à leur droit de critique, sans verser toutefois dans les acrimonies des discussions politiques étroites.

Aussi bien, la journée a-t-elle été des plus paisibles et les discours, quelconques. Des Heux-communs à propos de la guerre et de la tournure qu'elle a prise depuis l'échec des Allemands, presque en vue de Paris, constituent une bonne partie des remarques de MM. Borden et Laurier, de même que quelques tirades admiratives au sujet de l'attitude de la Belgique. M. Borden a soin de glisser dans ses remarques un couplet sur "la protection que la marine anglaise offre aux côtes canadiennes contre des raids allemands du genre de ceux de Scarborough, de Hartlepool et de Grimsby." Cela répond presque explicitement et de manière concluante aux discours de M. Borden demandant 35 millions pour trois dreadnoughts à verser à l'Amirauté. Si la flotte anglaise est aujourd'hui capable de garder la maîtrise des mers et d'embouteiller la marine de von Tirpitz dans le canal de Kiel et derrière Hëligholand, sans qu'il y ait dans la Mer du Nord

trois dreadnoughts canadiens, c'est donc qu'elle n'en a nul besoin. Faudrait-il insérer M. Borden sur la liste des témoins du *Devoir*, après MM. Churchill, Rosebery et bien d'autres ?

LA FEDERATION IMPE-

RIALE

Il y a bien un sujet où MM. Borden et Laurier ne sont pas ou du moins ne semblent pas être, pour le moment, du même avis. Mais la contradiction paraît n'être qu'apparente, à y regarder de près. M. Laurier, dans son discours, y fait une brève allusion, non pas pour soulever une polémique, inopportune dans les circonstances, mais pour prendre date, déclare-t-il. Il s'agit de la modification des relations entre les colonies et la métropole, du fait que celles-ci prennent volontairement part à la guerre. "Nous en parlerons au long, et de bien d'autres choses aussi, la paix signée", dit le chef de la gauche. MM. Borden et Laurier s'accordent à reconnaître qu'il sera fort difficile de trouver un système politique nouveau apte à donner plus de satisfaction à l'Empire et à ses différentes parties que ne le fait le régime actuel. Notons une légère malice de M. Borden, toutefois, à l'endroit de M. Laurier; elle montre comme les chefs de partis évaluent dans leurs opinions. "Qu'ai-je dit autre chose à Toronto, que ce que Laurier disait, il y a dix-huit ans, en Grande-Bretagne, quand il s'exclamait : 'If you want our aid, call us to your councils' ?" dit un peu narquoisement M. Borden, en pressant à se déclarer opposé à tout régime nouveau qui diminuerait d'une simple parcelle les droits et la liberté du Canada.

Les deux chefs s'entendent aussi, au fond, quant à la participation volontaire du Canada à la guerre actuelle. M. Laurier estime que tout système de conscription ou de service obligatoire répugne à la Grande-Bretagne, — laissant comprendre qu'il répugnerait aussi aux colonies d'être forcément amenées à se battre pour la Grande-Bretagne. M. Borden, de son côté, parle des 30,000 volontaires que nous avons mis à la disposition de la Grande-Bretagne, des 50,000 autres que le ministère de la milice a recrutés et qu'il entraîne; et l'un des amis du ministère, M. Achin, dont le premier ministre n'est pas sans avoir passé le discours au crible de la censure, — comme il le fait tous les jours pour ceux du proposeur et du secondateur de l'adresse, — déclare que la guerre actuelle ne crée nul précédent, vu "son caractère particulier". C'est en se payant de

LE BUDGET ORDINAIRE

Droite et gauche semblent donc à une période d'expectative dans leur campagne. C'est une trêve, mais à la faveur de laquelle ils se mesurent tous deux. Quels coups ils se porteront dès la trêve finie, il devient assez aisé de le prévoir. A l'ajournement de la séance, ce soir, le ministère des finances déposera sur la table la liste des prévisions budgétaires ordinaires pour 1915-1916. Le ministère demande, pour les dépenses prévues du prochain exercice financier national, 190 millions, soit 18 millions de moins que pour l'exercice 1914-1915. Tel quel, 190 millions, c'est encore un chiffre respectable; d'autant qu'il faut y ajouter le budget militaire de 100 millions que les Chambres vont bientôt voter d'emblée. Le Canada, donc, en 1915-1916, a déjà des dépenses prévues au chiffre total de 290 millions, aussi bien dire 300 millions.

Trois cents millions en un an, à part les quelque 50 millions de dépenses additionnelles que nous ferons certes au cours du prochain exercice financier, voilà qui s'appelle aller bon train. Mais où les prendre, ces 300 millions, sinon dans la bourse déjà plate de Baptiste et de Johnny Canuck ? Et comment les y trouver, s'ils n'y sont pas tous, car ils n'y sont pas tous ? White nous le dira jeudi. Nous en emprunterons sans doute une bonne partie à Londres et nous

LETTRE DE QUÉBEC

LA LEGISLATURE EN DEUIL

Québec, 8. — L'Assemblée législative n'a siégé qu'un quart d'heure, ce soir de 9 hrs à 9.15 hrs, pour entendre la nouvelle officielle de la mort de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province, décédé dans le cours de l'après-midi.

Le premier ministre a été informé du pénible événement en revenant de Montréal.

L'émotion était vive, ce soir, lorsque le premier ministre se leva. "J'ai, dit-il, la pénible tâche de vous annoncer la mort de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de cette province."

"Sir François Langelier souffrait d'une maladie grave. Son Honneur l'administrateur l'avait annoncé aux Chambres dans son discours d'ouverture de la session, en exprimant les vœux d'un prochain rétablissement et nos espérances étaient si fortes que nous pensions que nos vœux se réaliseraient. La Providence en a décidé autrement. La mort de sir François Langelier met fin à une carrière éminemment remplie de travail intelligent, d'œuvres de civisme. On a dit que le meilleur tombeau des morts est le cœur des vivants. Le tombeau de sir François Langelier sera beau, il sera grand, il durera. Toute sa vie, il a semé partout où il a passé l'affection, l'estime, l'amitié et l'admiration. Avocat quarante ans, il a laissé au barreau des souvenirs d'amitié, de respect et d'estime. Député à Ottawa, il a donné l'exemple du travail. Professeur surtout, il a initié des générations à la connaissance du droit et ceux qui se sont groupés autour de sa chaire savent avec quel succès. Juge, il a été à la tête de la magistrature, commandant la considération, l'estime et le respect. Gouverneur, il a continué de montrer les mêmes grandes qualités : il a été un gouverneur constitutionnel."

Aussi, tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé, probablement parce qu'il a aimé tous ceux qu'il a rencontrés. Jamais il n'a laissé échapper

pièreries à John Bull des intérêts, à perpétuité, sur l'argent qu'il dépendait pour se défendre et que, par une fiction quelconque, il sera censé nous avoir prêtée. Voilà de la bien saine finance !

"Il n'y a plus de parti libéral", disait hier, à l'issue du discours de M. Laurier, un vieux routier. Il n'y a plus de parti conservateur non plus. Il n'y a plus... que Sam Hughes.

Georges PELLETIER.

M. LANGELIER

M. Langelier a occupé une place considérable dans la vie canadienne et l'histoire retiendra son nom. Alors que beaucoup d'autres, qui ont rempli d'aussi hautes fonctions, seront totalement oubliés, l'historien des idées scrutera la carrière et l'influence de l'homme politique qui vient de disparaître.

Ce n'est point que M. Langelier ait été un grand innovateur ou un créateur de théories, mais il a été mêlé à des luttes qui touchaient à des problèmes politico-religieux considérables; sa situation politique et professionnelle lui a conféré une influence fort étendue et l'analyste ne saurait le passer sous silence.

Et il s'occupera davantage, croyons-nous, de son action intellectuelle que de ses travaux administratifs. C'est une aventure qui arrive à fort peu de Canadiens.

M. Langelier était d'un abord charmant et d'une vaste culture. C'était l'un des derniers survivants de la vieille garde libérale et il a joué dans son parti un rôle considérable. Professeur pendant de très longues années, il a formé des centaines et des centaines de notaires et d'avocats. — O. H.

CHRONIQUE ETRANGERE

GUERRE ET DIPLOMATIE

Le communiqué officiel de Paris signale, ce matin, l'offensive allemande prononcée à La Boisselle, au nord-est d'Albert, où l'ennemi a fait sauter quelques tranchées, mais s'est vu repousser par les troupes françaises. Les critiques militaires voient dans ces faits d'armes le début d'une bataille de plusieurs jours, qui égalera en violence la dernière bataille de Soissons.

En Pologne, les succès russes s'affirment.

L'EFFORT DE LA RUSSIE

Après six mois de guerre, toute l'armée russe est maintenant en campagne et la pression qu'elle exerce sur tous les fronts de l'immense champ de bataille de l'Est se fait sentir de plus en plus lourdement. En Prusse orientale, dans le nord de la Pologne, à l'ouest de Varsovie, en Pologne méridionale, en Galicie et en Bukovine, les légions russes tiennent en échec ou refoulent les alliés teutoniques dans la lutte la plus formidable que l'histoire ait enregistrée. En arrière des

per une parole qui put blesser, et l'on peut dire que pour la première fois aujourd'hui il cause de la peine à ceux qui l'aimaient.

La Province sera unanime à témoigner à sa famille l'expression de ses sympathies émus et cordiales. La carrière de sir François restera un exemple pour les générations à venir. Pour exprimer notre deuil, en attendant que nous allions le reconduire au champ d'honneur, je propose que l'Assemblée ajourne à 5 heures demain l'après-midi. Nous déciderons alors ce qu'il y aura à faire.

Sir Lomer invite le chef de l'opposition à seconder sa motion.

M. Teller se fait un devoir d'accepter. Les sentiments que vient d'exprimer le Premier ministre sont partagés par toute la province, dit-il. C'est une grande figure qui disparaît, une figure qui a fait honneur à toutes les positions que sir François Langelier a occupées, une figure qui a fait honneur à sa race. Sir François a rempli le rôle de gouverneur suivant la lettre et l'esprit de la Constitution. Appuyant, il avait occupé d'autres positions avec distinction. Il a été un juge éclairé et consciencieux. Je ne saurais faire en si peu de mots un éloge plus juste de la carrière d'un juge. Son rôle politique a été remarquable aussi, et s'il a eu des adversaires, il n'a jamais eu d'ennemis. J'ai été son élève à l'Université, venant de m'enorgueillir d'avoir le merveilleux talent de bien concevoir le droit et de le faire aimer à ses élèves. La Province perd en lui un citoyen distingué. Homme de travail, d'une conduite irréprochable, bon chrétien, sir François Langelier ne laisse que des regrets, et je me joins au premier ministre pour exprimer à sa famille nos plus vives condoléances.

Le Chambre s'est ajournée immédiatement. Elle reprendra de nouveau demain à mercredi, et mercredi jusqu'à lundi prochain. Les comités siègeront aussi demain et mercredi.

Jean DUMONT.

armées qui attaquent les Autrichiens et les Allemands, des forces aussi nombreuses, sinon plus, sont tenues en réserve, au dire de M. Francis Lavelle Murray, correspondant de l'International News. Les violentes attaques des Allemands, venant de la rescousse, ont été repoussées et le flot russe continue à se déverser dans la plaine hongroise par les cols glacés des montagnes. Il est douteux cependant que le mauvais temps et la neige leur permettent d'aller bien vite.

Sur la rive gauche de la Bzura, l'élan germanique est brisé, les attaques de l'armée du général Mackensen se ralentissent et perdent de leur violence meurtrière.

EN CAUCASIE

En Arménie, nous ne voyons pas se dessiner encore les grands événements que la dernière victoire russe de Sarykémich semblait promettre. Dans l'ensemble, ce théâtre d'opérations est secondaire et son intérêt est plutôt pour la Russie en particulier que pour les Alliés. En effet à l'frontière qui s'étend de Batoum au mont Ararat, dans un pays montagneux, difficile, dépourvu de routes, ne constitue pas un obstacle naturel continu. C'est une frontière politique, qui coupe la vallée du Tcherokh, aboutissant à Batoum, et aussi celle de l'Araxe, qui descend de la région d'Erzeroum et forme plus loin la frontière de Perse, à partir du mont Ararat, sans compter de nombreuses vallées secondaires. La véritable frontière militaire est au nord de cette région, au nord même de Tiflis; c'est la grande ligne droite du Caucase, qui, sur près de mille milles de longueur, va diagonalement de la mer d'Azoff, en face de Kertch, à Bakou, sur la mer Caspienne. Entre cette muraille du Caucase qu'on peut considérer comme infranchissable pour l'armée turque et la région d'Erzeroum où l'on se bat, il y a plus de deux cents milles de distance. Les Russes n'ont donc absolument aucun souci à avoir de l'armée turque, quand bien même ils n'auraient aucune autre force à lui opposer que des détachements gardant les défils des montagnes. Si donc ils ont une armée de ce côté, c'est plutôt dans un esprit de conquête qu'avec la préoccupation de se défendre, et la déclaration de guerre de la Turquie a dû leur être plutôt agréable, en leur donnant une bonne raison d'étendre leurs possessions.

L'ANGLETERRE

Lord Kitchener siégeant à la Chambre des lords, c'est le secrétaire parlementaire de la guerre, M. H. J. Tennant qui a exposé aux Communes le budget de l'armée. Il a virtuellement demandé un blancheseing, car les crédits qu'il a soumis sont représentés par des chiffres nominaux, sujets à modifications déterminées par les circonstances. Il s'agit en principe de subvenir aux dépenses d'une armée de 3,000,000 d'hommes.

Le secrétaire Tennant a rendu hommage à l'armée anglaise et il a insisté sur la nécessité d'activer le recrutement. Il a demandé aux out-

(Suite à la dernière page.)

"LA POLITIQUE DE L'ANGLETERRE" "C'EST M. TARTE LE FARCEUR", DIT LE MAIRE

Lettre de M. Maurice Hodent à M. Henri Bourassa.

Paris, 14 janvier 1915.

A Monsieur Henri Bourassa,

Nous devons vous savoir un gré infini d'avoir écrit votre brochure sur "La Politique de l'Angleterre" avant et après la guerre. Elle nous fait connaître un point de vue un peu différent du nôtre, elle nous force à discuter avec nous-mêmes, elle nous aide à voir clair sur les routes obscures de l'avenir. Comme M. Hanotaux, vous avez pensé à juste titre qu'il ne fallait pas attendre que le vainqueur, quel qu'il soit, ait façonné l'histoire. Comme lui, vous dites : "Il y a urgence à ne pas laisser l'histoire se faire en dehors de nous et peut-être contre nous."

J'ai pensé que le meilleur hommage à rendre à votre précieux travail était de vous donner le sentiment d'un Français quelconque, qui n'est à aucun degré dans le secret des dieux, mais qui a cherché pour sa modeste part à comprendre les événements.

Vous vous excusez de n'offrir qu'un travail hâtif, encore que très lumineux — et sans doute l'eussiez-vous modifié vous-même si notre "livre jaune" vous fût parvenu avant la publication de votre brochure.

Votre argumentation sur les négociations diplomatiques préliminaires à la guerre vous conduit à penser que Sir Edward Grey a fait une politique perspicace, conforme aux seuls intérêts de l'Angleterre et vous l'en félicitez hautement.

Nous qui avons vécu ces jours terribles de fin juillet et qui venons d'apprendre par les livres diplomatiques une partie de ce qui se passait dans les chancelleries, nous restons convaincus que le grand orateur, ce ne fut ni Sir Edward Grey, ni M. Viviani, ni M. Sazonoff, ni même le Prince Lichnowsky, mais tout simplement la Providence ou le Destin. La clairvoyance n'a servi de rien.

Nous, Français, nous étions aveuglés de ce qui se tramait dans l'ombre et pourtant nous avons agi avec l'imprévoyance de gens qui ne voient pas le danger.

Les Russes ont vu clair dans le jeu de l'Autriche ; cependant ils n'ont rien pu faire de mieux que d'attendre les effets de la diplomatie anglaise.

Sir Edward Grey était prévenu par M. Sazonoff et par M. Cambon qu'un seul geste pouvait empêcher la guerre, c'était qu'il avançât de huit jours la décision de l'Angleterre, forcée de jeter son épée dans la balance ; mais Sir Edward Grey a employé ces huit jours à chercher à sortir de l'engrenage.

Tout conspire contre les Alliés ; à aucun moment ils n'ont été les maîtres de l'heure ; néanmoins les événements ont marché en leur attribuant le beau rôle et en imposant aux Allemands une guerre toute différente de celle qu'ils avaient préméditée.

Une chose paraît évidente par elle-même, c'est que ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie ne pouvaient souhaiter que la guerre éclatât en juillet 1914. Aucune d'elles n'était prête et toutes trois avaient de graves difficultés de politique intérieure. M. Bismarck dit qu'il y a de fortes présomptions que la Russie ait appuyé la propagande en faveur d'une Plus Grande Serbie. Rien n'est moins prouvé car le fait eût été dangereux. L'hypothèse même en deviendrait perilleuse si l'on admettait que la Serbie est responsable du meurtre de l'archiduc et de sa femme.

Sir Edward Grey n'a rien vu que le 29 juillet, dites-vous, que la situation était "tout entière entre les mains de l'Allemagne". A nos yeux, elle y a toujours été, et les révélations de M. Giolitti n'ont fait que confirmer cette vue. Les esprits pondérés chez nous se font scrupule d'affirmer que l'Allemagne a voulu la guerre dès le début. Il semble qu'elle a cherché avant tout une victoire diplomatique en imposant à l'Europe ses desseins, mais A TOUT RISQUE, parce qu'elle se sentait prête et qu'elle ne croyait pas à la possibilité d'une coalition aussi forte. Elle aussi a été conduite à son malheur par la Providence qui se plaît à confondre les orgueilleux humains.

Vous citez l'opinion de M. Brailford et de M. Ewart qui voient la cause profonde de la guerre dans la rivalité du Teuton et du Slave.

Selon nous cette rivalité, pour réelle qu'elle soit, ne réclamait aucune solution urgente et n'en pouvait pas avoir, puisque tout devait se passer sur notre dos et que la Russie, dans ces conditions, ne pouvait pas être sérieusement atteinte par l'Allemagne. Nous seuls, — et la vaillante Belgique avec nous, — étions directement menacés et le moins réfléchi d'entre nous, le plus ardent pacifiste et le socialiste le plus déterminé, l'a compris de prime abord.

Vous faites un mérite à Sir Edward Grey de n'avoir voulu consi-

dérer que les intérêts matériels et immédiats de l'Angleterre. A nos yeux, ce fut la seule faiblesse de ce grand homme d'Etat de n'avoir pas vu dès la première heure que la seule menace qui comptait, c'était celle d'une odieuse hégémonie de l'Allemagne qui, prise de folie, voulait mettre l'Europe occidentale sous sa botte. Si, comme nous l'espérons, l'Allemagne est vaincue, il se peut que le monde veuille considérer comme une vaine fumée les visées ambitieuses du pangermanisme, l'histoire équilibrée, constatera, croyons-nous, plus tard, que la vie même des peuples, la nôtre en particulier, était menacée et que nous n'avions combattu que pour la liberté. Nous avons assez fait pour elle dans notre histoire nationale pour que nous nous en croions sur ce point. Cette guerre n'est donc pas une lutte pour la prépondérance, ce n'est pas pour nous une guerre de revanche, c'est simplement la résistance d'un peuple qui ne veut pas mourir ni éteindre des peuples, la nôtre en particulier, était menacée et que nous n'avions combattu que pour la liberté.

Nous avons assez fait pour elle dans notre histoire nationale pour que nous nous en croions sur ce point. Cette guerre n'est donc pas une lutte pour la prépondérance, ce n'est pas pour nous une guerre de revanche, c'est simplement la résistance d'un peuple qui ne veut pas mourir ni éteindre des peuples, la nôtre en particulier, était menacée et que nous n'avions combattu que pour la liberté.

Elle est aussi une crise de nationalisme et c'est pourquoi elle englobe à peu près tous les pays dont la nationalité est fortement constituée ; c'est peut-être aussi pour cela qu'on la comprend mal en Amérique où nos races diverses ont fusionné. Pendant des siècles et des siècles les peuples d'Europe ont réalisé l'idéal et les aspirations de leur communauté nationale ; ils ne veulent être qu'eux-mêmes, si morcelée, si bariolée qu'elle devienne la carte d'Europe. C'est pourquoi il était non seulement odieux mais immensément ridicule de vouloir adapter la "Kultur" allemande à des peuples qui la repoussent avec dédain. La paix, quand elle viendra, ne sera viable et vraiment équilibrée qu'autant qu'elle respectera ce besoin des peuples, petits ou grands, de demeurer eux-mêmes et de s'appartenir librement.

Si l'est vrai que les gouvernements ont été conduits par les événements et n'ont rien pu faire pour arrêter le Destin, il reste que l'on doit tenir l'opinion publique pour responsable de cet effrayant conflit. Chez nous il est surabondamment prouvé que nous voulions jouir de la paix, au point d'avoir éprouvé une honteuse terreur d'un conflit possible en 1912, au point de laisser décroître en nous les antiques vertus de la race. Le problème des responsabilités est donc tout moral et psychologique. Il faut chercher quel est le peuple qui, par sa philosophie, par sa littérature, par sa presse, par l'influence de ses sociétés puissantes, a travaillé l'opinion des siens au point de l'affaiblir, au point de fausser sa moralité et de lui faire accepter des sophismes monstrueux, de persuader par exemple qu'il y a de l'humanité à abréger la guerre en terrorisant la population civile par des crimes sans nom.

Paul Bourget avait donc raison d'entreprendre l'étude psychologique de cette guerre, et si les mots de civilisation et de moralité ne sont pas vides de sens, les nations neutres ont l'impérieux devoir d'étayer la vérité des faits sur les grands principes moraux.

Déjà nous voyons que dans la presse américaine et même dans la presse canadienne on se refuse à croire à la réalité des atrocités commises par les Allemands, sous le prétexte qu'un peuple qui a donné Kant et Goethe ne peut pas s'abaisser à de si monstrueuses actions. Que tout ne soit pas vrai de ce que colporte la rumeur publique parmi des populations opprimées et horribles, nul n'en disconvient et ces erreurs de la foule sont trop naturelles. Mais il y a des rapports officiels dressés par les Belges et par nous. C'est le devoir des neutres de les contrôler et de les authentifier. Encore une fois l'humanité tombe moralement plus bas qu'elle ne l'était à l'époque d'Attila et de Gengis-Khan si elle demeure hypocritement muette devant de pareils forfaits. Elle est déjà coupable de trop d'indifférence à l'égard des massacres d'Arméniens, comme aussi d'avoir laissé tomber dans l'oubli comme une vaine paille l'enquête américaine sur les guerres balkaniques.

Je m'excuse un peu, Monsieur, de la précision serine de votre brochure et vous m'accorderiez des excuses. Je viens de passer huit jours à quelques kilomètres du front sur la grande route d'émigration des réfugiés de Belgique et des départements du Nord. C'est de quoi faire comprendre la sincérité de mes indignations.

Je devrais m'arrêter là et ne pas aborder l'essentiel même de votre brochure qui est la participation canadienne à la guerre. Il est en effet de la plus haute importance pour le Canada de préciser son rôle dans l'Empire Britannique et de limiter ses obligations. Mais nous n'avons pas qualité pour prendre parti. Un océan nous sépare. Le grand vent du large assoupit les bruits et étouffe les nuances. Vue d'ici la participation canadienne à la guerre offre de l'incertitude. Je ne puis que vous dire que la participation canadienne à la guerre offre de l'incertitude. Je ne puis que vous dire que la participation canadienne à la guerre offre de l'incertitude.

M. Martin assure que la ville de Maisonneuve a été administrée dans le passé au profit de certains particuliers et il prend violemment à parti le directeur de la "Patrie", nommé récemment président de la commission des Parcs.—Pas d'annexion, s'écrit le conseil à l'unanimité.

LE CAS GIROUX-THERRIEN

Le conseil s'est prononcé carrément, hier après-midi, contre l'annexion de Maisonneuve et pour "celle parcelle d'autonomie", comme a parlé M. Gordin Ménéard qui percuta à la ville de n'incorporer que les municipalités qu'elle voudra et quand elle le voudra. L'enquête sur l'administration de la police que demandaient les commissaires a été différée. Comme on pouvait s'y attendre, après ce qui s'était passé pour M. Blumenthal, l'infatigable juge de paix, on a adopté la résolution de confiance envers MM. Giroux et Thérien, qui n'ont pas jugé à propos d'assister.

L'affaire GIROUX-THERRIEN. Dès le début de la séance, le secrétaire donne lecture des lettres adressées à leurs collègues par MM. Giroux et Thérien, les deux échecs visés par le rapport Mercier. M. Ménéard prononce un bref discours. On doit, dit-il, tenir MM. Giroux et Thérien pour innocents tant qu'ils n'ont pas été condamnés par un tribunal sans appel. Le rapport Mercier n'est qu'une opinion. Il propose ensuite, appuyé par M. Saint-Pierre, la résolution suivante, qui est adoptée à l'unanimité : "Que les deux communications présentées devant le Conseil soient déposées aux archives et que le Conseil approuve la décision que MM. les échevins Giroux et Thérien ont prise de revendiquer leur honneur et leur intégrité qui ont été mis en doute par le rapport fait au Surintendant de l'Instruction Publique par le juge Mercier."

"Que les membres de ce Conseil désirent aussi déclarer que quant à eux ils tiennent leurs collègues en haute estime et qu'ils ne leur reprochent rien de ce qu'ils ont fait, mais qu'ils ne peuvent que regretter qu'ils n'aient pas été plus tôt réhabilités complètement aux yeux du public des soupçons jetés sur leur honnêteté et leur intégrité."

Le conseil s'est ensuite, comme nous le disions plus haut, prononcé contre toute annexion de Maisonneuve, adoptant à cet effet une résolution proposée par M. l'échevin L. A. Lapointe et appuyée par M. l'échevin Ward. En voici le texte : "Que les communications et les rapports qui viennent d'être soumis au conseil relativement à l'annexion de certaines municipalités à la ville de Montréal, soient renvoyés à la Commission de Législation et à la délégation qui représente la ville devant la Législature provinciale, avec instructions formelles de s'opposer énergiquement à l'annexion de ces municipalités dans les circonstances actuelles, et d'informer la Législature que la situation financière de la ville ne lui permet pas d'assumer d'autres obligations que celles qu'elle doit exécuter en vertu des engagements qu'elle a pris et qu'elle a dû même demander à la Législature une extension de temps pour remplir les obligations qu'elle avait assumées il y a cinq ans envers certaines municipalités qui ont été annexées à cette époque."

"Que la dite délégation soit de plus autorisée à demander le retrait du Bill plutôt que d'accepter ces annexions."

LES DISCOURS

On dut subir plusieurs discours avant cette motion. Le maire lui-même avait daigné descendre de son fauteuil et s'asseoir dans le fauteuil de M. l'échevin de M. Giroux. C'est de là qu'il prononça le philippique enflammé contre le régime des annexions qui a vidé le coffre de la ville de Montréal.

M. Lapointe parla le premier. Il déclare que le conseil municipal de Maisonneuve est contre cette annexion tout aussi bien que celui de Montréal, et il est convaincu que le parlement de Québec n'osera pas fouler aux pieds les vœux de ces deux villes. D'après le rapport financier fourni au maire par le contrôleur M. Pelletier, Maisonneuve est grevée de 48% sur la valeur de sa propriété. Comme le pouvoir d'emprunt de la ville de Montréal n'est que de 12%, il y a donc un écart considérable et ce n'est pas à la métropole qui a déjà assumé trop d'obligations de porter le fardeau de la dette de Maisonneuve.

M. Lapointe assure que ce n'est pas le moment de faire du luxe et d'annexer des villes qui ne veulent pas l'être. Après la guerre on verra. "Que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de sir François Langelier, qui a joué un rôle si important dans la politique de notre province et qui a occupé avec tant de tact et de dignité la haute fonction de Lieutenant-Gouverneur pendant plusieurs années, et ils prient la famille du défunt de bien vouloir agréer l'expression de leur vive sympathie dans le malheur qui vient de la frapper."

"Que, en témoignage de respect pour la mémoire du défunt, le Conseil s'ajourne."

TRIPOLI MENACE

Rome, 9. — La situation en Lybie, dans le nord de l'Afrique, devient de plus en plus inquiétante à cause de l'étendue que prend la rébellion des troupes de nâfis, encouragée par le départ des troupes italiennes qui se sont retirées vers le littoral. Les rebelles ont également pris cette direction : ils menacent d'entourer Tripoli où l'on précipite les travaux de défense.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell. Main 2679.

Boite Postale 350. — Adresse télégraphique, "Nobis, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes : Lichers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR

Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques 111. LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J. Marchal Nantel, B.C.L.

PATTERSON & LAVERY AVOCATS-PROCEUREURS

SUITE 111. 150 St-Jacques. W. Patterson, C.R., Salluste Lavery, B.C.L., M. Lavery, au bureau du soir : 1 Saint-Thomas, Longueuil.

CAMILLE TESSIER AVOCAT

(Autrefois de Lamothe & Tessier) 97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL. MAIN 8728. ROCKLAND 931.

Residence : Est 5973. ANATOLE VANIER, B.A. LL.B. AVOCAT

Tél. Main 213. — Chambre 52. 97 rue Saint-Jacques.

Residence : 180 Jeanne-Mance. GUY VANIER, B.A. LL. L. AVOCAT

97, rue Saint-Jacques. — Chambre 76. Tél. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240. Prêts sur hypothèque, achats de créances. TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette NOTAIRE

70 rue Rachel Est, Montréal

Diplômé en hygiène Pub. Dr. J.-N. CHAUSSE

SPECIALITE : Ventes urinaires, maladies de la peau. Hrs. : 12 à 2 p.m., 4 à 8 p.m. Tél. St-Louis 2275. 124 Ave. Delormier, coin Mont-Royal.

EST 6734 Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 500 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Dr E.-F. EMERY

Ancien élève Université de Paris

Médecine générale, Maladies des voies respiratoires.

2487 AVENUE DU PARC TEL. ST-LOUIS 4014

NECTAROL

GUERIT EN

Quelques Heures

Toutes les affections des voies respiratoires.

RESPIRA TOIRES et la CONSOMPTION à sa période terminale.

Magnifiques primes pour les bouteilles vidées.

HERVEY CHEMICAL CO. Saint-Basile, Canada

MAILLON FRERES

Depositaires Montréal

INSTALLATION

D'OFFICIERS

Ces jours derniers avait lieu à la salle Lebeau une jolie soirée à l'occasion de l'installation des officiers de la société des Artisans Canadiens-français, succursale Saint-Jean-Baptiste. No 50 sous la présidence de M. Napoléon Lachance, organisateur de la société des Artisans. Voici la liste des officiers de la succursale pour l'année courante :

Président : J. H. Bourbonnière.

1er vice-président : A. De Repentigny.

2ème vice-président : R. Bruchaud.

Secrétaire-archiviste : Jos. Lozeau.

Secrétaire-trésorier : Rémi F. Lachance.

Commissaires - ordonnateurs : P. Paquette et H. Bruchaud.

Censeurs : Louis Julras, Albert Riopel et Elzéar, A. Huot.

Médecin : Dr A. N. Rivet.

Après l'installation des officiers, des discours furent prononcés par MM. Napoléon Lachance, l'échevin Georges Vandeland, J. H. Bourbonnière, etc.

M. l'échevin Georges Vandeland a donné cinq piastres en or ainsi que le coût de l'impression de 200 livrets pour un tirage qui va avoir lieu prochainement pour venir en aide aux membres sans ouvrage.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barbier, 622 Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

A LOUER

A LOUER. 2565, 2567, 2577 rue Mance, cinq et six chambres, gaz, électricité, eau chaude; \$18.00 et \$20.00. S'adresser, 2366 Esplanade, Tél. St-Louis 9251.

BUREAUX A LOUER. 71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de planchers, aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux 6^{es} étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

CHAMBRE A LOUER. 70 Saint-Jacques, pièce de devant pour bureau. S'adresser à Mme Desroches.

MAISONS A LOUER. Chaussée, 610 à 620, entre Sherbrooke et Amity, 1ère rue Est Delormier, 5 plain-pieds de 4 pièces et chambre de bain, 1er, 2me et 3me étage, bien chaud et propre. Loyer \$12.00; possession 1er mai. Un 3ème étage possession immédiate, meilleur marché jusqu'au 1er mai. S'adresser, Louis Bédard, 588 Ave. Papineau. Tél. Saint-Louis 1430.

MAISON A LOUER. Maison seule, 5 pièces avec écurie de quatre places, près du marché, Saint-Jean-Baptiste. S'adresser à 1393 Saint-Dominique.

MANUFACTURE ET ENTREPOT. A louer, grande manufacture, 3 étages, pouvant être utilisée comme entrepôt, située en arrière de 384, Parc Lafontaine. Pour renseignements, s'adresser à 1445, Papineau, Saint-Louis 4108.

Propriétés à vendre

ALEXANDRE DUPUIS

Courtier en Immeubles et Assurances possède une belle liste de propriétés résidentielles et commerciales, terrains vacants, terres et propriétés de revenus, à vendre et à échanger. Affaires et informations sollicitées. Main 7513, No 17, Côte d'Armes, près Craig.

PROPRIETE A VENDRE. Dans le village de Sainte-Anne de Sorel. Bonne maison et dépendances et 5 1/2 arpents de terre adossant au fleuve Saint-Laurent. S'adresser à Maurice Salvail, Hôtel de Sorel.

A VENDRE

A VENDRE. A vendre, fonds de pharmacie assez complet et, à louer ou à vendre, poste de médecin, belle situation, à Waterloo, P. Q. Conditions à débattre. S'adresser par lettre à madame Arthur Vaillancourt, Waterloo, P. Q.

TERRAINS A VENDRE

Trois terrains, situés en face des Rapides de Lachine, dans Bronx Park, sur la 4ème Avenue, portant les Nos 1074-1075-1076. Vendra bon marché. S'adresser à 681 Ave. Papineau.

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE

L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

DIVERS

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Si vous voulez être bien renseignés pour louer, acheter ou vendre, adressez-vous directement au Bureau Général d'Affaires et de Renseignements, Limitée, 8ème étage de l'édifice, La Sauvegarde, Montréal. Renseignements positifs et prompts.

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter des premières hypothèques, au centre de la ville, pourvu que cela n'exécède pas 60% de la valeur. S'adresser au Bureau Général d'Affaires et de Renseignements, Limitée, 8ème étage de l'édifice de La Sauvegarde, Montréal.

IMMEUBLE

TALBOT FRERES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échanges de propriétés de toutes sortes, ville ou campagne. — Nous sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limites à bois, etc. Aussi, argent à prêter sur 1re et 2e hypothèques, achat de billets, créances, etc. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 902, De Saint-Vallier, Tél. Saint-Louis 6296.

PRETS

Aux fabricants, etc. A. D. Jobin, notaire et commissaire, 103, Saint-François-Xavier, Montréal. Tél. Main 8049.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions pour la construction d'une maison d'école dans la partie Ouest de la Municipalité du Sault-au-Récollet, adressées à monsieur J. A. Cadieux, secrétaire-trésorier des Commissaires d'écoles du Sault-au-Récollet, et endossées "Soumission pour la construction d'une maison d'école dans la partie Ouest de la Municipalité du Sault-au-Récollet", seront reçues par le soussigné jusqu'à samedi, le 20 courant, à midi, à son bureau, au Sault-au-Récollet. Les plans, devis et spécifications de la bâtisse pourront être examinés chez M. Roca Monbriand, architecte, No 230, rue Saint-André, Montréal. Les soumissions devront être faites sur les blans préparés par l'architecte et accompagnées d'un chèque accepté, représentant 10% de la valeur du montant de la soumission. Les commissaires d'écoles ne s'obligent pas à accepter aucune soumission. Daté au Sault-au-Récollet, le 8 février 1915. J. A. Cadieux, secrétaires des Comm. d'Ecoles pour la Municipalité du Sault-au-Récollet, Sault-au-Récollet, P. Q.

7% PREMIERES 7% HYPOTHEQUES. A vendre par montant de \$100 et plus. Augmentez votre fortune et votre revenu. Capital et intérêts garantis et payés par MARCEL TRUST CO., Limited. 31e année. Actif \$5,500,000.

UNE PAGE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LA ROUMANIE ET LA MONARCHIE

M. Georges Pelletier, dans sa chronique de la guerre, nous donnait l'autre samedi des notes très intéressantes sur la Roumanie et citait fort à propos M. le comte Léon de Montesquiou qui vient justement de publier à la Nouvelle Librairie Nationale, 11 rue de Médicis, Paris, un petit volume rempli d'observations

précises et d'un haut intérêt sur ce pays qui, demain, tout l'Indique, tiendra l'épée aux côtés des Alliés.

On me permettra de résumer brièvement cette intéressante étude, en disant, d'après le comte de Montesquiou, pourquoi "ce pays qui passa jusqu'en 1866 pour être peuplé de séditieux", c'est, depuis cette époque, "développé, affermi, et se prépare aujourd'hui à la guerre avec un sang-froid qui n'oublie rien", selon l'ex-

Dix ans plus tard, le 11 février 1876, Couza signait son abdication et pour placer l'Europe devant un fait accompli, le Sénat et la Chambre proclamaient le comte de Flares, prince de Roumanie.

Le plan flait ratier par suite d'un rétrograde de l'Europe, d'écarter le trône, des démarches qu'il faut faire auprès des maisons souveraines d'Europe, et surtout par la réunion à Paris des représentants des Puissances qui protesteront contre ce qu'ils prétendaient être une violation de la Convention

pression de M. Pillehier. Ce sera l'analyse de la première partie du livre de notre auteur, la plus frappante et la plus nourrie de faits.

« Jusqu'en 1866 — écrit avec vérité M. Pelletier — le pays passa pour être peuplé de séducteurs. » Et cela date de loin. En effet de l'an 274 de notre ère jusqu'au XIII^e siècle, les Moldaves et les Valaques après de longues luttes contre les barbares, parvinrent enfin, les invasions ces-

sant, à se réunir en grandes principautés. Malheureusement pour la sécurité intérieure de ces principautés naissantes, le régime politique qu'elles se donnent consiste dans la mo-

narchie élective. Et c'est aussitôt, autour du trône, des luttes, des intrigues qui plongent le pays dans l'anarchie intérieure, dans la guerre ci-

ville et finalement je l'ette à la merci des Turcs. Alexandre Sturdza, historien roumain, cité par M. de Montesquiou, écrit à ce propos: "L'usurpation du pouvoir de la part des Turcs était d'autant plus fatale que

le système de succession au trône dans les pays roumains, rendant la possession du pouvoir excessivement chancelante, poussait les prétendants

a s'adresser aux puissances voisines pour trouver l'appui dont ils avaient besoin contre leurs compétiteurs." Jusqu'en 1711, la Porte tolère l'é-

lection de princes indigènes au trône, mais de la jusqu'en 1822, les Roumains sont gouvernés par des Grecs de Constantinople à qui le Turc vend le trône. Le régime profitant à la caisse, il ne se gêne pas de faire cet-

la vente la plus rapidement possible, et c'est ainsi que dans ce court espace de 110 ans, trente princes se succédèrent en Moldavie et trente-deux en Valachie.

L'élection des princes avait amené la guerre civile, et en définitive l'odieuse tutelle de la Turquie ; la vente du pouvoir à des étrangers par la Porte — soixante et deux fois en cent ans — avait chargé le peuple d'impôts écrasants, car on s'im-

gine bien que ces " acheteurs " ne manquaient pas de se refaire à même le trésor public du prix de leur transaction.

veau des princes indigènes. En 1842, la Valachie reconquiert le privilège d'élire son souverain qu'elle renverse six années plus tard. Enfin, par la convention de Paris — 1838 — les Moldo-Valaques s'unissent sous un même prince, le colonel

Couza, qu'ils viennent d'élire. Toutefois, comme il devait son ascension au trône au système électif — générateur de brigues et de compétitions — une conspiration civile et militaire le renversa en 1866. Allait-on retomber dans tous les maux

qui pendant si longtemps avaient fait le malheur de la Roumanie ? M. de Montesquiou répond à cette question en disant qu'à l'encontre des précédentes, cette conspiration avait pour but de mettre fin à la lutte des partis, en recourant, pour

la gouverne des affaires du pays, à un système basé sur le principe d'hérédité. Son livre est la preuve, puisqu'il est appuyé sur des faits et des réalités vivantes que la monarchie héritaire a réellement sauvé la Roumanie.

Deja, depuis 1937, les assemblées de Jassey et de Bucharest avaient préparé le pays à l'acceptation du principe d'hérédité par une propagande active. La convention de Paris... 1958 — auprès de qui ces assemblées avaient demandé un roi

choisi dans une famille souveraine de l'Europe occidentale, n'écouter pas ce vœu et maintient en Roumanie le régime électif. Le jour de l'élection, l'assemblée de Moldavie, acceptant la constitution, en se réservant, comme disent les gens de ce pays.

basoche, de prendre de nouvelles conclusions, déclara : " Devant Dieu et devant les hommes, qu' l'union des Principautés en un seul état et sous un prince étranger appartenant à l'une des familles régnantes de l'Europe, demandée à l'unanimité des documents mis devant nos yeux par M. de Montesquieu et fa l'histoire, de conclure autrement qu'en disant que la monarchie a survécu la Roumanie.

8 février 1915.

La-D. DURAND

FEU MADAME
L'APOINTE

On a célébré hier à Sainte-Scholastique les funérailles de Madame Thomas-Wilfrid Lapointe, épouse du shérif du district de Terrebonne.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. V. Forest, N.P., J. Grignon, protonotaire, V. Fortier, N.P., H. Barcelo, Henri Langlois, J. Raymond, D. Mirault.

Conduisaient le deuil: le mari de la défunte, Léonard, et ses fils: Joseph, Charles, Louis et Gabriel Hurtubise, de Montréal.

Les Dames de Sainte-Anne à laquelle la défunte avait appartenu formaient une garde d'honneur.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Santel du séminaire de Saint-Jovite.

La défunte, M. appointé, son fils, A.-E. Poirier; ses gendres, Henri Rolland et David O'Shea; son petit-fils, Daniel O'Shea; ses arrière-cousins, Charles, François et Lambert Guérin.

Au milieu du nombreux et imposant cortège, le cercueil en bois fut transporté à Sainte-Thérèse.

Plusieurs membres du clergé d'environs étaient présents pour chanter les prières et le chant du choeur.

Le corps de la vénérée défunte fut transporté à Sainte-Thérèse.

sant cortège de citoyens qui suit après les cérémonies religieuses.

LETTRE D'OTTAWA

LE DEBAT SUR L'ADRESSE

Ottawa, 8 février.

Notre hiver canadien a de ces journées d'exceptionnelle beauté. Le thermomètre a monté à 33 degrés aujourd'hui, malgré un vent du nord qui avait lavé à fond la voûte céleste. On ne pouvait s'empêcher d'admirer le spectacle que donnaient les édifices du Parlement, massifs et imposants, dans la claire journée. Au-dessus de la grande tour centrale, dont l'horloge marque les moments de la vie nationale, un grand drapeau britannique se déployait tout grand à la brise, juste assez forte pour le maintenir fièrement déployé. Il faut rendre justice au bon jugement de ceux qui ont choisi le site de nos édifices parlementaires : le corps central en est magnifiquement situé sur une hauteur, et l'azur du ciel est seul à se détacher en arrière d'une masse, d'une beauté massive et un peu sévère. Pour le moment, de graves décisions vont s'y prendre, et il faut espérer que la large brise qui agite dans les airs l'emblème de nos libertés animera également l'esprit et le cœur de nos législateurs.

A trois heures, une sonnerie retentit dans les corridors. On se dirige vers la Chambre, déjà à l'ouvrage. On remarque en entrant, qu'un grand nombre de personnes remplissent les galeries élevées réservées au public. Sur le parquet de la Chambre, trois hommes se trouvent debout, et l'on tend l'oreille pour saisir dans le brouhaha les paroles que prononce Sir Wilfrid Laurier, devant le président de la Chambre, présentant en paroles courtoises et un peu assourdies, M. A. B. Copp, député de Westmoreland. Cette cérémonie est suivie d'une autre, la présentation de M. Donaldson, de Prince-Albert, dont les parrains sont MM. Rogers et Dr Roche. Des applaudissements dispersés saluent les deux nouveaux-nés à la vie parlementaire.

L'hon. T. C. Casgrain se lève, un livre bleu à la main ; il annonce, comme pour s'en débarrasser, qu'il dépose le rapport du ministère des Postes ; deux ou trois autres ministres s'acquittent également de cette formalité, qui ne sert guère, pour le moment, qu'à bien mettre en mouvement le mécanisme parlementaire.

LES PRELIMINAIRES

Un député présente en quelques mots un projet de loi tendant à empêcher l'exportation du nickel. A la suggestion du premier ministre, qui fait entendre sa voix basse et mesurée, la première lecture est remise à demain. Pendant ce court colloque, on voit M. Foster s'amuser à jeter un lasso improvisé à la tête de son voisin, M. Rogers. Jamais plus malcommodé "broncho" ne se débattit au bout d'un "lariat". On sourit de ce trait juvénile du ministre du Commerce, et M. Rogers se dégage de ce bout de ficelle inattendu : ce n'est pas la première fois qu'il aura tiré des ficelles !

Mais voici que le président, M. Sproule, annonce la présentation de l'adresse en réponse au discours du Trône, et M. Weichel se lève, au milieu des applaudissements. Notons que nos députés n'applaudissent pas comme tout le monde. Au lieu de frapper leurs mains ensemble, comme le font tout bonnement leurs électeurs, ils frappent simplement d'une main sur leur pupitre ; c'est moins fatigant, et pour la conviction qu'ils y mettent le plus souvent, ils pourraient tout aussi bien faire signe avec un doigt, ou encourager d'un clin d'oeil l'orateur qui va commencer.

M. Weichel est, on le sait, d'origine allemande. Ce fait ajoute un intérêt piquant à son discours, qu'on attend avec curiosité. C'est un vigoureux jeune homme, âgé d'environ trente-cinq ans, aux traits assez sympathiques ; il a la blonde chevelure des Germains. Il parle sans effort, avec une correction du meilleur aloi.

Tout son discours sera dans la note nettement britannique. Le salut de l'Empire, l'orgueil d'en être citoyen, l'ampleur de la tâche qu'il faut aujourd'hui mener à bonne fin, toute la ritournelle passe dans cette bouche allemande ; on l'écoute avec un intérêt mêlé d'inquiétude pour le sentiment de sa dignité personnelle. Mais rendons-lui justice : il donne en terminant une explication élaborée de son attitude et de celle de ses frères Canadiens-Allemands : tout en étant fiers de leur titre de citoyens britanniques, ils n'abandonnent pas le souvenir de la patrie allemande, qu'ils continuent d'aimer et de révéler, tout en désapprouvant la militarisme prussien, ce qui leur permet l'être à l'aise pour espérer, avec leurs frères de l'Empire britannique, dans le succès des armées alliées.

La députation et les galeries écoutent patiemment ce discours, qui a eu le défaut d'être un peu long et débité sans passion ; la Chambre a pris une attitude qu'on devine caractéristique et qui doit être la même à chaque débat semi-intéressant. De toutes parts, des députés ont la tête appuyée sur une main, ou le chapeau posé sur les yeux ; quelques-uns

écrivent, d'autres se font apporter un journal, la plus grande variété d'attitudes caractérise le spectacle. Des dames fort élégantes écoutent l'haut, avec une méritoire attention.

Mais M. Weichel a repris son siège après une péroraison qui a taché d'avoir de l'épique dorsale ; et tous les regards se tournent vers M. Achim, député de Labelle, qui a accepté de donner la note française dans ce débat à l'eau de rose. On l'aperçoit, impassible, à son siège, le longon retenu par un ruban du meilleur ton. Il paraît tout jeune. On se demande pourquoi il ne commence pas ; mais il connaît sa procédure parlementaire, et il attend l'invitation inéluctable du président de la Chambre, qui ne tarde pas. Et le député de Labelle se lève.

Il a un soupçon de regret pour notre essor économique, malencontreusement arrêté et compromis par la guerre ; notre pays s'est vu dévaliser par la guerre allemande. Il proclame sa confiance inébranlable dans les destinées du Canada. Les campagnes de la province de Québec "portent dans l'épreuve un visage serein" ; il en donne la raison : les denrées alimentaires ont vu un relèvement de prix qui est favorable à la population agricole. En d'autres termes, aura-t-il dit, M. Achim, les Canadiens-français ont confiance en l'avenir parce que le foie se vend cher ; c'est un point de vue.

Il se félicite de la stabilité des affaires canadiennes à laquelle il a été fait allusion dans le discours du Trône ; mais il croit devoir donner en passant un paternel conseil aux banques canadiennes. Elles ont cru devoir adopter une politique de sévérité, mais il serait temps qu'elles reviennent à de meilleurs sentiments. Quant aux industries, elles vont bien et il s'en ouvrira de nouvelles, grâce à la campagne en faveur des produits fabriqués au Canada. On ne saurait être plus optimiste.

M. Achim, qui est doué d'un organe vocal agréable, continue son discours avec facilité. Il aborde un peu tous les sujets, même celui de la représentation des colonies dans les conseils impériaux ; il approuve à ce sujet les idées émises récemment par sir Robert Borden. Puis il passe sans transition au Dr Bédard ; arrêté en pleine idylle par les événements européens, il n'a pas voulu quitter le sol "qui lui tient au cœur par un étreinte" et l'on dit qu'il est aujourd'hui "prisonnier des allemands". Il a du, selon son emportement, "faire la guerre la sourire aux yeux et la pointe aux lèvres, en un mot, la guerre en dentelles".

La Chambre et M. Rodolphe Lemieux applaudissent de la main gauche cette allusion au compagnon d'armes absent, et M. Achim termine, selon ses propres paroles, "avec une confiance altière : *"Britannia still rules the waves"*. Il n'a pas ajouté, comme autrefois : *"A bas la marine"*. Autres temps...

M. LAURIER PARLE

Il est quatre heures et demie. Sir Wilfrid Laurier se lève, au milieu d'une ovation empressée et polie, qui part des deux côtés de la Chambre. Il commence d'une voix qui se ménage ; il a des paroles flatteuses à l'égard de MM. Weichel et Achim, puis des mots de regrets à l'adresse des trois députés décédés depuis la dernière session : MM. Emmerson, Beatty et Clare. Il reprend l'allusion heureuse de M. Achim aux députés qui sont actuellement sur la ligne de feu, et auxquels M. Weichel n'avait pas pensé. Et il fait une revue des événements qui se sont déroulés en Europe au commencement de la guerre.

Sir Wilfrid entre peu à peu dans le vif de son sujet, sa voix devient plus forte, le geste s'anime. La députation est attentive, et les galeries sont toutes faites réveillées ; toutes les têtes, la tête se tendent vers le vieux chef libéral ; l'attention est intense. Seul, le chapeau melon sur les yeux, M. Robert Rogers lit négligemment un journal ; les députés ont pris des attitudes commodes, mais ils écoutent. Sir Wilfrid continue ses considérations sur la guerre, et hasarde des aperçus sur les causes psychologiques du conflit. "C'est la guerre entre deux principes : *"Freedom and domination"*, la liberté et l'esclavage. Sans cela, il serait possible à une médiation officieuse d'intervenir. Mais il n'y faut pas songer. Une seule solution est possible, c'est le triomphe des armées alliées ; personne n'en doute plus, malgré qu'il soit à craindre que Lord Kitchener ait eu raison de prédire une guerre très longue, pouvant s'étendre même jusqu'à trois années. Une défaite amènerait un recul de la civilisation et l'aneantissement des progrès réalisés dans le monde, grâce au sens pratique de l'Angleterre et à l'idéalisme de la France. Mais l'Allemagne, elle-même, ne peut pas résister à la grande surprise des Allemands, qui escomptaient la dislocation de l'Empire britannique.

Au chapitre de notre participation, Sir Wilfrid déclare que l'attitude de l'opposition sera la même à cette session qu'à la dernière ; toutes les dépenses jugées nécessaires par le gouvernement recevront l'appui de l'opposition. La tâche des ministres de Sa Majesté est assez lourde pour que les membres de l'opposition ne lui rendent pas plus difficile encore. Cependant, il y met une condition : c'est que le gouvernement donnera à la députation les renseignements les plus complets sur la façon dont ont été dépensés ces cinquante millions autorisés lors de la dernière session. On a dit que des erreurs ont été commises, que des marchandises fournies aux troupes ont été trouvées défectueuses. Sir Wilfrid cite les paroles du ministre de la Milice, qui non seulement aurait admis la mauvaise qualité des chaussures fournies aux soldats du contingent canadien, mais aurait même déclaré énergiquement que

les coupables de cet état de choses devraient être fusillés. Mais qui sont les coupables ? demande sir Wilfrid. Nous exigeons que l'enquête la plus complète soit faite à ce sujet. Il paraît que nos soldats ont souffert les plus grands inconvénients, pour ne pas dire des maladies sérieuses, du fait que les chaussures que nous leur avons fournies étaient défectueuses ; on a dit aussi qu'on en pouvait imputer la faute aux spécifications du Département de la Milice. Que n'a-t-on pas dit à ce sujet ?

Et sir Wilfrid donne lecture d'un extrait de la revue "Shoe and Leather", qui donne des détails techniques sur la mauvaise qualité des chaussures fournies à nos soldats ; la Chambre écoute, intriguée, ces déclarations d'un expert en la matière, gerant d'une grande maison canadienne ; Sir Robert Borden écoute en mordillant sa moustache, geste qui ne lui est guère habituel. Mais le chef libéral termine sa harangue en protestant de son désir de voir ces hautes questions traitées sans esprit de parti, "bien que je ne me cache pas d'être un homme de parti", déclare-t-il. Et il reprend son siège, ayant insisté une fois de plus pour obtenir du gouvernement les renseignements les plus complets sur l'usage qui a été fait des 50,000,000.

Il est cinq heures. Le premier ministre se lève, au bruit des mains frappant les pupitres sans beaucoup de conviction. L'attitude pacifique de l'opposition a déjà produit son effet de détente ; on sent que le vent est à la paix, et l'empressement autour des chefs s'en ressent.

Sir Robert Borden commence par féliciter le proposateur et le second de l'Adresse, et à adresser un hommage reconnaissant à Son Altesse Royale le gouverneur-général pour les grands services qu'il continue de rendre à la Confédération. Il loue la loyauté des Canadiens d'origine allemande, établie par M. Weichel et il fait allusion aux complicités du député de Labelle, M. Achim, en disant que les Canadiens-français sont les pionniers de l'Amérique et que nulle race n'est plus loyale envers les Souverains de l'Empire britannique. Faisant allusion aux paroles qu'il aurait prononcées en faveur d'un lien plus serré entre les colonies et la métropole, il prétend que ses paroles n'ont jamais été plus compréhensibles que celles de sir Wilfrid à Londres, il y a 18 ans. En ce qui regarde la dépense des cinquante millions, le premier ministre ne nie pas que des erreurs ont pu être commises, mais il assure au chef de l'opposition que toute lumière sera faite sur cette question. Quant aux chaussures, il est vrai qu'on a critiqué les spécifications, mais celles-ci étaient les meilleures du monde, et on est prêt à préparer au Département de la milice au temps où les libéraux étaient au pouvoir. Cet argument commode élève la question pour le moment.

Le premier ministre ne pouvait pas ne pas, lui aussi, faire son petit cours de stratégie et d'histoire de la guerre. Comme les orateurs précédents, il ressaie à nouveau des renseignements déjà vulgarisés par les journaux. Il lit une lettre de M. Harcourt, le secrétaire d'Etat britannique, qui fait allusion au régime "Princesse Patricia" dont quelques soldats sont tombés brutalement sur le champ de bataille, puis au Dr Bédard, pour qui il a des paroles d'admiration, et lit un extrait du mandement du cardinal Mercier ; les nobles paroles du prélat belge sont écoutées par la Chambre avec la plus grande attention.

Sur une péroraison patriotique, Sir Robert reprend son siège et l'on voit, à gauche, un monsieur à barbe soignée et grise, qui se lève, enlève son chapeau melon et fait de la tête un petit signe au président de la Chambre. C'est entendu, le Dr Clark, le député de Red Deer, a demandé "l'ajournement" ; c'est-à-dire qu'il continuera le débat, ce soir, à huit heures. Il est six heures passées ; public, députés et journalistes s'en vont souper.

LA SOIREE

A huit heures, intéressant discours du docteur Clark, qui parle avec abondance, conviction, et un humour amusant. Il se montre sarcastique à l'endroit de M. Achim, qui a préconisé la campagne en faveur des marchandises "fabriquées au Canada". Il impute à ce jeune homme, dit-il, en substance, si nous fabriquons tout ce qu'il ne faut pas de chaussures, plus rien à l'étranger, et où prendrons-nous les revenus du département de la Douane ? Je suis sûr que M. White, ministre des Finances, n'est pas en faveur de ce mouvement et que vous avez lancé une pierre dans son jardin en soulevant cette question. Il raille ensuite le gouvernement d'avoir songé à faire des élections générales, dans un temps où il ne doit être question que d'union et de concorde et son ironie agace à tour de rôle le premier ministre et M. Robert Rogers, au grand amusement de la Chambre. Il prononce, en somme, l'un des plus intéressants discours de la journée. Il est suivi de M. MacLean, de York-Sud, qui lit un livre à longue digression historique pour établir que le système parlementaire a atteint depuis deux ans en Angleterre son entier développement, et que les Etats-Unis devraient s'unir au reste du monde anglo-saxon pour déclarer la guerre au système teuton, essentiellement antiparlementaire.

M. E. M. MacDonald, de Picton, ferme la série des discours de la soirée, par une allusion à l'espoir de voir Terrebonne entrer dans la Confédération à l'issue de la guerre. Par ailleurs, il voudrait que les dépenses qui vont être faites pour assurer la continuation de l'aide à l'Angleterre et aux pays alliés, soient couvertes en dehors de tout esprit de parti, de façon à donner justice aux producteurs de tout le Canada ; cette demande judicieuse paraît rencontrer les vues de M. T. C. Casgrain, ministre des Postes, qui approuve de la tête et dit un mot en ce sens à son voisin, le Dr Roche.

Qui donc disait que le Parlement fédéral du Canada était un nid de chicanerie et de dissensions ? On y a passé la journée à échanger des compliments ; on se serait cru dans un salon, et la présence des dames, qui se trouvaient en grand nombre dans les galeries, n'était pas sans dissiper cette impression.

En 1897, il était élu vice-président de l'Association du Barreau Canadien. M. Langelier a occupé un grand nombre de positions importantes, il fut secrétaire de la première société de colonisation qui ait été organisée au Canada ; il fut aussi président de l'Institut Canadien. Pendant huit ans, de 1882 à 1890, il fut maire de la cité de Québec. En 1887, il devint président du conseil des Arts et des Manufactures, dont il était membre depuis plusieurs années. Sir François Langelier est l'auteur de plusieurs ouvrages très appréciés. En 1868, il publiait une brochure : "Lettres sur les affaires municipales". En 1894 parut un ouvrage : "De la Preuve en Matière Civile et Commerciale", très apprécié dans le monde légal. Son ouvrage le plus important : "Commentaire du Code Civil de la Province de Québec", parut quelques années plus tard. C'est en 1871 que M. Langelier entra dans la politique ; il se présenta comme candidat libéral dans le comté de Bagot pour la Législature ; il fut élu, mais au mois de mai 1873 il était élu dans le comté de Montmagny.

Défait en 1875, il fut élu dans Portneuf aux élections générales de 1878 et défit ce siège jusqu'en 1881. Au mois de juillet 1881, il remporta le siège de Mégantic pour la Chambre des Communes ; aux élections de 1887, il fut élu député de Québec-Gentilly au parlement fédéral. En 1896, dans le comté de défait l'hon. M. Angers par une majorité de 319.

De 1878 à 1889 il fit partie du cabinet Joly et fut tour à tour commissaire des terres en 1878 et 1879, et trésorier provincial en 1879-1880.

SIR FRANÇOIS LANGELIER

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec est mort, hier après-midi, à Spencer-Woods, après une longue maladie. — Sa carrière.

(De notre correspondant)

Québec, 9. — Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la Province, a succombé, hier après-midi, à la longue maladie dont il souffrait depuis quelques semaines. Il est mort vers 2.45 heures, à Spencer-Wood, entouré des membres de sa famille, de S. G. Mgr Mathieu, évêque de Regina, et de M. l'abbé Walter Cannon, chapelain de Spencer-Wood, qui l'ont assisté à ses derniers moments.

La nouvelle de sa mort a causé partout de sincères regrets, mais elle n'était pas inattendue. Malade depuis les premiers jours de décembre, Sir François avait supporté jusqu'à ces jours derniers les assauts de la maladie avec une résistance qui faisait espérer que, malgré son grand âge, il parviendrait à secouer complètement le mal qui l'étreignait mais, au milieu de la semaine dernière, son état s'aggrava et commença à inspirer de nouvelles craintes à sa famille et à ses médecins.

Hier matin, vers neuf heures, le malade perdit connaissance. Le Dr Albert Paquet et le Dr Rousseau, qui l'avaient sous leurs soins, furent immédiatement mandés et jugèrent des jours arrivés que l'on était arrivé. On fit venir à son chevet tous les membres de sa famille de même qu'on fit appeler S. G. Mgr Mathieu, qui l'avait administré, samedi, et M. l'abbé Walter Cannon, chapelain de la résidence du gouverneur. Il ne reprit pas l'usage de ses sens et expira paisiblement dans le cours de l'après-midi, à 2.45 heures. La cause déterminante de sa mort a été la paralysie.

Tous les membres de sa famille, sa fille cadette, Francoise, étaient présents à ses derniers moments. Celle-ci est arrivée de Montréal, où elle est au pensionnat, cinq minutes après la mort de son père.

Sir François Langelier avait célébré, le 24 décembre dernier, son 76ème anniversaire de naissance. Il avait épousé en secondes noces Mlle Marie-Louise Braun qui lui survit. Il laisse aussi pour pleurer sa petite fille et ses deux fils : Juliette et Francoise, et trois fils : Braun, Marc et Gérard.

Les deux fils qui étaient à son chevet lorsqu'il rendit le dernier soupir sont : Lady Langelier, sa fille Juliette et ses trois fils : Braun, Marc et Gérard, l'hon. Charles Langelier, son frère, le capit. Victor Pelletier, aide-de-camp, les Drs Achille Paquet et Rousseau, S. G. Mgr Mathieu et l'abbé Walter Cannon.

La nouvelle de la mort du lieutenant-gouverneur fut immédiatement communiquée au parlement et elle fut transmise par télégramme à Sir L. Gouin, qui se trouvait à Montréal, pour le convoi de 1.30 heure. En l'absence du premier ministre, l'hon. L. A. Taschereau se rendit à Spencer-Wood, présenter à la famille éplorée les condoléances de l'exécutif et arrêter les détails des funérailles d'Etat qui seront faites au regret de l'hon. J. L. Décarie, envoya peu après à Ottawa et à toutes les provinces du Canada la nouvelle officielle de la mort du lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

A son arrivée à Québec, Sir L. Gouin se rendit à Spencer-Wood pour présenter personnellement ses condoléances à Lady Langelier et confirma les arrangements qui avaient été faits antérieurement à son retour.

Contrairement à l'habitude, pour répondre au désir exprimé par la famille de Sir François, la dépouille ne sera pas exposée à l'Assemblée Législative. Elle sera exposée en chapelle ardente à Spencer-Wood, où elle restera jusqu'au jour des funérailles.

On fera à Sir François des funérailles d'Etat dont les détails vont être complétés aujourd'hui. Les funérailles auront lieu jeudi matin. La dépouille mortelle quittera Spencer-Wood pour la Basilique et sera inhumée aux limites de la ville le cortège qui se formera à cet endroit.

Les glas de Sir François ont été sonnés, hier soir, à la Basilique. Les pavillons flottent en berne aujourd'hui sur tous les édifices publics par respect pour la mémoire du lieutenant-gouverneur.

Sir François Langelier était le dixième gouverneur de la province de Québec. C'est le second consécutif qui meurt en office dans un bref espace. Sir A. P. Pelletier, étant mort comme lui avant d'avoir complété son terme d'office.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

François-Charles-Stanislas Langelier, homme d'état, naquit à Saint-Rosalie, le 24 décembre 1838. Il était le fils de Louis-Sébastien Langelier et de Julie-Esther Casault, son épouse. Jeune encore il entra au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; ses études classiques terminées il embrassa la carrière légale et étudia le droit à l'Université Laval.

En 1860 il prit ses degrés de bachelier en loi ; l'année suivante, il obtenait le titre de licencié en droit avec grande distinction ; la même année il fut admis à la pratique du Droit. Afin d'approfondir ses connaissances légales, il partit la même année pour Paris, où il passa deux ans.

En 1863, il revenait à Québec et fut nommé professeur de droit à l'Université Laval. Il conféra le cours de Droit Romain à la Faculté de Québec. Peu de temps après, il fut appelé à la Chaire de Droit Civil et c'est là surtout qu'il fit voir toute son érudition et qu'il donna la mesure de ses capacités légales et de ses qualités de professeur. Après avoir été professeur pendant de nombreuses années, en 1892, M. Langelier fut nommé doyen de la Faculté de Droit.

Le gouvernement de Québec le nomma en 1878 conseiller de la Reine ; en 1880 le Marquis de Lorne lui accorda la même distinction.

En 1894 parut un ouvrage : "De la Preuve en Matière Civile et Commerciale", très apprécié dans le monde légal. Son ouvrage le plus important : "Commentaire du Code Civil de la Province de Québec", parut quelques années plus tard.

C'est en 1871 que M. Langelier entra dans la politique ; il se présenta comme candidat libéral dans le comté de Bagot pour la Législature ; il fut élu, mais au mois de mai 1873 il était élu dans le comté de Montmagny.

Défait en 1875, il fut élu dans Portneuf aux élections générales de 1878 et défit ce siège jusqu'en 1881. Au mois de juillet 1881, il remporta le siège de Mégantic pour la Chambre des Communes ; aux élections de 1887, il fut élu député de Québec-Gentilly au parlement fédéral. En 1896, dans le comté de défait l'hon. M. Angers par une majorité de 319.

De 1878 à 1889 il fit partie du cabinet Joly et fut tour à tour commissaire des terres en 1878 et 1879, et trésorier provincial en 1879-1880.

En 1898, il fut nommé juge de la Cour Supérieure à Québec ; il devint juge en chef suppléant en 1906. En 1911 il était nommé lieutenant-gouverneur pour succéder à sir A. P. Pelletier. Quelque temps après il fut fait chevalier.

Sir François Langelier avait épousé en 1864 Mlle Virginie-Sarah-Sophie Légière, qui mourut en 1891 ; en deuxième noces, en 1892, il épousa Marie-Adèle Braun, dont il eut trois fils et deux filles.

NOS GOUVERNEURS DEPUIS LA CONFEDERATION

Les lieutenants-gouverneurs de la province jusqu'ici ont été : Sir Narcisse-Fortunat Belleau, du 15 juillet 1867 au 11 février 1873 ; l'hon. René-Edouard Caron, L.L.D., du 11 février 1873 au 15 décembre 1876 ; l'hon. Luc Letellier de Saint-Juste, du 15 décembre 1876 au 25 juillet 1879 ; l'hon. Théodore Robitaille, du 26 juillet 1879 au 6 novembre 1884 ; l'hon. Louis-F. Rodrigue Masson, du 7 novembre 1884 au 29 octobre 1887 ; Sir Joseph-Adolphe Chapié, du 5 décembre 1892 au 20 janvier 1898 ; Sir Louis-Amable Jetté, du 20 janvier 1898 au 15 septembre 1908 ; Sir Charles-Alphonse Pelletier, du 15 septembre 1908 au 29 avril 1911 ; Sir Louis-François-Stanislas Langelier, du 5 mai 1911 au 8 février 1915.

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE

Québec, 9. — De nombreux témoignages de sympathie ont été reçus depuis hier soir à Spencer-Wood par Lady Langelier. Parmi les principaux personnages qui ont envoyé des messages de sympathie on remarque L. A. R. le Duc et la Duchesse de Connaught, le T. H. Sir R. L. Borden et Lady Borden, Sir R. L. Borden et le gouvernement du Canada, M. John F. Hendrie, lieutenant-gouverneur d'Ontario et Mme Hendrie, Sir Wilfrid et Lady Laurier, le sénateur Casgrain et sa famille, M. et Mme Perry, M. Arthur Dansereau et sa famille.

UNION CATHOLIQUE

"LES HUMBLÉS DE NOTRE HISTOIRE"

Devant l'Union Catholique dimanche dernier, M. le docteur Ste-Marie a lu quelques passages d'un travail sur "Les humbles de notre histoire".

C'est un excellent récit, en vers, écrit à la louange des compagnons de M. de Maisonneuve et d'autres héros plus humbles de la colonie naissante. Nombreux sont les actes de dévouement et les sacrifices accomplis par ces braves qui en toutes leurs actions ne recherchaient qu'un seul but, connu d'un seul juge ; travailler ferme pour la plus grande gloire de leur Créateur.

La postérité, ils ont légué un héritage digne de la noblesse de leurs sentiments ; ils furent des ouvriers modestes, leurs actes méritoires sont autant d'exemples qui doivent se graver dans la mémoire de leurs successeurs.

Par des paroles vibrantes d'un pur patriotisme, l'auteur a rappelé divers faits héroïques accomplis par certains fondateurs de la colonie, rendant hommage surtout à la générosité de M. de Puiseux, à la charité de la vertueuse Jeanne Mance comme au courage sublime de M. Le Royer et des Pères Lallemand et Vimont, martyrs de leur dévouement.

En sauçant de l'oubli ces faits ignorés, en les rappelant en des termes empreints d'une reconnaissance et d'une pitié vraiment filiales, M. Ste-Marie a accompli une œuvre belle qui lui méritera les éloges de tous ses compatriotes canadiens.

Le docteur Honoré Thibault lui ensuite sur le Canada un poème d'une lecture parfaite. Il fut très applaudi.

Dimanche prochain, dans la salle académique du Gesù, une conférence publique sera donnée par M. Le Royer de Lorimier. Les dames sont particulièrement invitées. Les portes seront ouvertes à huit heures. Entrée gratuite.

En 1897 il était élu vice-président de l'Association du Barreau Canadien.

LE CANADA DEPENSERA

\$290,329,000 EN 1915-1916

Ses dépenses ordinaires seront de \$190,329,000 ; et il y aura de plus 100 millions pour fins militaires, peut-être plus.

LES PREVISIONS BUDGETAIRES POUR LE PROCHAIN EXERCICE

Ottawa, 8. — Le ministre des Finances, M. White, a déposé sur la table de la Chambre des Communes, ce soir, la liste des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1915-1916, commençant le 1er avril 1915.

"Il n'y a nulle nouvelle entreprise," a déclaré le ministre des Finances. "Tel quel, le budget prévu est de \$190,329,352.06. Il était de \$208,118,672.25, pour l'exercice 1914-1915, actuellement en cours. Les prévisions budgétaires pour le prochain exercice sont donc, aux chapitres ordinaires, de \$177,893,320.19 moins élevées que pour l'exercice courant."

Il y a augmentation de \$8,730,000 au chapitre des intérêts sur la dette publique, — est-ce une des premières conséquences de la guerre actuelle ? — de \$139,000 au chapitre du fond des pensions ; — de \$236,000 au chapitre de l'agriculture, d'un million et quart au chapitre des postes. Par contre, il y a une diminution considérable de 11 millions, — au chapitre des travaux publics, au compte des dépenses à même les revenus, et de \$7,629,000 au compte du capital, pour travaux publics et chemins de fer et canaux.

Il faudra \$23,648,506 pour intérêts sur la dette nationale, accrue de plusieurs millions depuis le début des hostilités ; \$1,487,000 pour fins de la justice ; \$7,024,000 pour les fonctionnaires des différents ministères ; \$1,804,000 pour fins de législation ; \$4,208,000 pour l'agriculture ; \$1,875,000 pour l'immigration ; \$5,780,100 pour la milice ; le ministère a réduit de \$5,828,000 les dépenses de ce ministère pour arsenaux, manèges, casernes et autres inutilités, mais il touchera une large part des 100 millions demandés pour fins militaires et navales extraordinaires, dans le budget de la guerre ; — \$22,351,000 au lieu de \$33,390,000 cette année, pour travaux publics à même les revenus ; \$2,900,000 pour subventions aux compagnies de transport ; \$2,355,000 pour service naval — qui élargira aussi au budget extraordinaire ; — \$2,429,000 pour le service des phares et d'un littoral ; \$11,451,000 pour subventions aux provinces ; \$3,475,000 pour les terres et parcs de l'Etat ; \$4,215,000 pour le service des douanes ; \$13,545,000 pour les chemins de fer et canaux ; \$16,677,000 pour le service des postes ; et près de 4 millions pour le commerce. Tout cela, à même les revenus prévus. Il faudra aussi dépenser, à même le capital, 32 millions pour chemins de fer et canaux ; 9 millions et demi pour travaux publics ; et 2 millions et demi pour travaux publics dans le ministère de la navigation.

Le Québec recevra \$215,310 pour fins agricoles spéciales, tel que prévu dans l'acte de l'enseignement agricole. Le ministère de la milice ne construira nulle nouvelle caserne ni aucun manège, et rognera ses dépenses sur ce point. Il va falloir 5 millions et demi pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson ; 5 millions pour le Transcontinental National ; 3 millions et demi pour le pont de Québec ; 5 millions et demi pour le canal Welland ; 1 million et demi pour le canal de Trent ; \$8,129,000 pour l'Intercolonial ; \$1,938,000 pour le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard. Il y a \$2,218,000 pour édifices publics dans le Québec, près d'un million et demi de moins que pendant l'exercice précédent ; \$819,000 seulement pour quais et havres du Québec, la plupart des montants déjà votés ; \$1,037,000 pour le canal du Saint-Laurent, \$1,969,000 pour subvention annuelle à la province de Québec d'après la constitution canadienne. Outre ce budget de \$190,329,000, il y a aussi le budget extraordinaire, pour fins militaires et navales, de 100 millions, que la Chambre va voter unanimement. Cela fait donc \$290,000,000 de dépenses déjà prévues. Il y en aura bien une cinquantaine d'autres si la guerre dure jusqu'en 1916, sinon davantage.

Le rapport indique qu'il y a 940 routes de malle rurale, soit une augmentation de 50 pour cent. L'émission des timbres-poste s'est élevée à \$14,623,142 ce qui représente une augmentation d'un demi-million. Il y avait l'an dernier 3,881 pensions en vigueur, soit un montant de \$702,184.

Ottawa, 9. — L'honorable Frank Cochrane a présenté hier à la Chambre le rapport annuel de la commission du chemin de fer Transcontinental. Les dépenses de ce chef jusqu'à la fin de la dernière année fiscale ont été de \$142,867,999, sans compter l'intérêt et le coût du pont de Québec. A la fin de la pose des rails, en novembre, 1913, il y avait 1,803 milles de voie principale, 21 milles de voie double et 423 milles de voies d'évitement.

Ottawa, 9. — Un rapport sur l'opération de la loi des conflits ouvriers montre que dans les dix-neuf cas où la loi a été invoquée des grèves ont pu être évitées. Il y avait 50,876 ouvriers intéressés dans ces interventions. Durant la même période de temps dans les cas où la loi n'a pas été invoquée ou en dehors de sa portée, il y eut 113 grèves affectant 39,536 hommes qui ont perdu 1,287,679 journées de travail.

BROCHURES DE M. BOURASSA

BROCHURES FRANÇAISES		
Grande-Bretagne et Canada.	1901	\$0.25
Les Ecoles du Nord-Ouest.	1905	0.10
La Publicité (prospectus).	1909	...
La Loi navale.	1910	...
La Convention douanière.	1911	...
La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier.	1911	25
Pour la Justice.	1912	10
La Langue française (Discours, Congrès de Québec)	1912	10

LA VIE SPORTIVE

LES CLUBS NATIONAL, VICTORIA ET M.A.A.A. SUR UN PIED D'EGALITE

LA COURSE AU CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DE HOCKEY DE LA CITE DEVIENT TRES EXCITANTE. — LES JOUTES D'HIER SOIR ONT ETE LES PLUS CONTESTEES DE LA SAISON.

Les trois plus excitantes parties de la saison dans la ligue de la cité ont été jouées hier soir à l'Arena, devant 2,500 personnes. L'assistance au triple-leader se souviendra longtemps de cette inoubliable séance.

La première partie donna un résultat favorable aux couleurs de la M.A.A.A. qui l'emporta par 2 à 1 sur les Shamrock. Ce fut réellement un duel de toute beauté; comme d'habitude, les Tricots Verts jouèrent de malice.

La seconde partie tourna en une victoire pour le National sur le McGill par 3 à 1. Le National dut jouer ferme pour vaincre, car, les étudiants furent des adversaires redoutables à tous les instants.

Les Laval ont fait partie nulle avec les Victoria par 3 à 3, dans la dernière rencontre de la soirée. Les étudiants firent les devants jusqu'à la dernière période, alors que les Vics scorèrent deux fois et évitèrent une défaite qui semblait certaine.

Comme résultat des parties d'hier, trois clubs sont égaux pour la première place de la ligue de la Cité. C'est une preuve de la rivalité qui existe entre les clubs de cette ligue.

Première partie
M.A.A.A. (2) vs Shamrock (1)
Rutledge Buts
Springs Points
Read Couverts
Meldrum Avants
Sharp Avants
Bell Avants
Substituts — G. Sargeant, Burritt, McGill, D. Scott, Blumenthal; McAllison, Slater.
Arbitres — Roberts et Jimmy Gardner.
Umpires — Pinard et Morty.
Chromomètreur — Argue.
Pénitencier — L. Prevost.

SOMMAIRE
1—M.A.A.A., Meldrum, 5.00 min.
2—Shamrock, McCallum, 1.30 min.
3—M.A.A.A., Read, 9.30 min.
Pénalités : Read, Arnold, Quinlan, Meldrum, 3 min.
Deuxième période : Hill, Melrum, Springs, 3 min.

Deuxième partie
National (3) vs McGill (1)
Maltais Buts
Beauchamp Points
Chamallard Couverts
Laurendeau Avants
Rooney

L'HOHELAGA CAUSE UNE GROSSE SURPRISE ET BAT LES GARNETS

LE CLUB DE ARTHUR LAUZON TRIOMPHE PAR UN SCORE DE 3 A 2 DANS UNE PARTIE TRES RAPIDE. — LES STARS ET LE ALL-MONTREAL VICTORIEUX.

Le club Hochelaga a réalisé hier soir l'espoir placé en lui par ses partisans et a remporté la plus glorieuse victoire de la saison dans la Ligue Montreale en battant les invincibles Garnets par un score de 3 à 2 dans l'une des meilleures parties jouées cet hiver au Jubilee. L'Hochelaga a gagné parce qu'il a mieux joué que ses adversaires. Il s'est constamment montré supérieur aux Garnets et mérite amplement la belle victoire qu'il a remportée. Les hommes de Arthur Lauzon après avoir commencé tristement la saison jouent maintenant en champions et leurs exploits hier soir ont électrisé la foule présente à la joute et ont provoqué un enthousiasme indescriptible.

L'Hochelaga a vraiment joué une partie de toute beauté et la lutte a été passionnante et furieusement contestée. L'intérêt a été très vif pendant les 40 minutes de jeu et souvent l'excitation est devenue intense. Le jeu a été mené en ouragan, à une vitesse vertigineuse. Les joueurs se remplaçaient sur la glace aussitôt qu'ils montraient le moindre signe de fatigue.

Les hommes d'Arthur Lauzon ont exécuté de brillantes combinaisons et les deux points enregistrés par Robert et Schaefer ont été sur de superbes passes de Laliberté en face de but. Tout le monde a fait son devoir sur l'équipe des vainqueurs, mais Laliberté, Robert, Brisebois et O'Sullivan méritent une mention spéciale.

Les vainqueurs ont célébré leur victoire par un grand banquet après la joute.

Dans la première partie de la soirée, le Saint-Zotique, privé de cinq de ses joueurs qui avaient manqué leur train à Pointe-Claire, a été défait par un score de 10 à 3 par le All-Montreal. La division d'attaque du Saint-Zotique a bien fait son devoir, mais la défense a été faible. Dans la joute finale, les Stars ont triomphé de la Casquette par un score de 4 à 0, dans une bonne partie. Noms des joueurs :

Première partie.
Saint-Zotique Buts
Hickey Points
Carignan Couverts
Davis Avants
Lalonde Avants
Bougie Avants
Godil Avants
Arbitres, Dubeau et Hyland.

Deuxième partie.
Stars Buts
Proudford Points
Lahue Couverts
Hughes Couverts
Bell Avants
Wall Avants
Substituts — Stars : Smeaton, Ryan, Kelly, La Casquette; Derrick, Stinson.
Pénalités — Lahue 3, Bell 3, Hughes 3, Léger 3.

Sommaire.
1—Stars, Lahue, 2.00
2—Stars, Hughes, 1.45
3—Stars, Lahue, 2.00
4—Stars, Wall, 5.10

Sommaire:
1—Saint-Zotique, Carignan, 8.20
2—All-Montreal, Colligan, 1.00
3—All-Montreal, Thompson, 3.45
4—All-Montreal, Colligan, 4.10
5—All-Montreal, Sorel, 1.15

Deuxième moitié.
6—All-Montreal, Colligan, 4.00
7—All-Montreal, Sorel, 1.15
8—All-Montreal, Thompson, 1.20
9—All-Montreal, Thompson, 2.00
10—Saint-Zotique, Carignan, 2.25
11—Saint-Zotique, Godil, 2.00
12—All-Montreal, Pollack, 6.00
13—All-Montreal, Ritchie, 4.40

Pénalités: Davis, 3; Larivière, 3.

Deuxième partie.
Hochelaga Buts
Séguin Points
Brisebois Couverts
O'Sullivan Couverts
Schnauffer Avants
Laliberté Avants
Robert Avants
Substituts — Hochelaga: Charlebois, Bertrand, Sauvé, Turcot, Garnett, Foster, Eva, Delaney.
Pénalités — Sauvé, 3; Brisebois, 3; Musgrove, 3; Tannahill, 3.

Sommaire.
1—Garnets, Musgrove, 2.45
2—Hochelaga, Robert, 10.05

Deuxième moitié.
3—Hochelaga, O'Sullivan, 0.35
4—Hochelaga, Schnauffer, 11.20
5—Garnets, O'Grady, 8.00

Troisième partie.
Stars Buts
Proudford Points
Lahue Couverts
Hughes Couverts
Bell Avants
Wall Avants
Substituts — Stars : Smeaton, Ryan, Kelly, La Casquette; Derrick, Stinson.
Pénalités — Lahue 3, Bell 3, Hughes 3, Léger 3.

Sommaire.
1—Stars, Sauvé, 2.00
2—Stars, Hughes, 1.45
3—Stars, Lahue, 2.00
4—Stars, Wall, 5.10

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.
Garnets	6	1	1
Stars	6	2	0
All-Montreal	4	3	1
Hochelaga	3	5	0
La Casquette	2	6	0
Saint-Zotique	2	6	0

COURSES A LACHINE ET AU BOUT DE L'ILE

Des courses au trot et à l'amble seront disputées demain à Lachine sous les auspices du Club de Courses de Lachine, alors que \$250 seront distribués en bourses.

Voici le programme et les conditions :

Classe 2.25 trot et amble, bourse \$50. Match entre Jos Singer et Black Star, 3 milles, 2 dans 3. Enjeu \$100.

Classe ouverte (free for all). Bourse de la Brasserie Dawes, \$100.00. Amazer n'est pas admis.

Conditions : Les règlements de la N. T. A., avec exceptions gouvernementales. Honoraires d'entrée 5 p. c. et 5 p. c. additionnel au gagnant. Bourses divisées en 50 p. c., 25 p. c., 15 p. c., 10 p. c. L'organisation se réserve le droit de changer le programme et ne sera responsable d'aucun accident, 4 secondes allouées aux trotteurs. Première course à 1 heure 1-2 précise.

Au cas de mauvais temps les courses seront remises au lendemain.

Alexandre Laplante, président; tél. Bell, 136. J. A. LePailleur, secrétaire-trésorier, Bell Tel. Montréal, Westmount, 4552, Lachine 130.

AU BOUT DE L'ILE

Un meeting de courses aura lieu lundi et mardi de la semaine prochaine au Bout de l'Île.

Voici le programme et les entrées :

LUNDI	
Classe nommée	
Georgé Boy	M. Lefrançois
Georgé Paudec	M. Tremblay
Sir Thomas	Alb. Sévigny
Request Gazette	A. Meunier
Harry K.	G. Moody
Grace Kelly	Jos. Roy
St. Michel Boy	B. Morneau
Alphonso	C. D'Andrea
Harry Mac	M. Murray
Queen Lane	L. Lachapelle
Silver Joe	Paul Demers

Classe nommée pour trotteurs

Indian Hill	Nap. Léger
Keynote	A. Lavery
John W.	O. Gignac
Prince Nico	Z. Corbeau
Harold K.	Jos. Roy
Prince Archer	P. Vandelle
	Alp. Labelle

MARDI	
Classe nommée pour ambleurs	
Miss Nico	P. Payette
Lady Bin	L. Lefebvre
Princess Octoroon	R. Lefebvre
Hal-on-Line	M. Dunn
Annette	E. Vigneux
May Patchen	A. Sévigny
Earl	W. Thériault

Free-for-All

Amazer	A. Lemay
Doris B.	Noel Desormiers
The Lion	Jim Fraser
Fred. D.	J. Lequire
Jennie W.	F. Ross
Crispin	F. Grevier
Viz	A. Sévigny
Maida	R. Poitevin
Doctor Fox	A. Thouin

MATCH REMIS

La rencontre entre Eugène Payette et Jos. Duquette, qui devait avoir lieu ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien, est contremandée. Le champion joueur de pool de Québec qui était à Montréal depuis quelques jours, a reçu hier un télégramme lui annonçant la mort d'une de ses parentes et doit retourner aussitôt dans la Vieille Capitale.

Les amateurs du jeu de pool regretteront de n'avoir pu voir ce match, mais nous leur disons que ce n'est que partie remise.

Les fervents du tapis vert sont donc priés de prendre note qu'il n'y aura pas de match ce soir au Canadien.

FLEMING BOXERA CONTRE SCHIFF VENDREDI SOIR

ILS BOXERONT AU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN POUR LE CHAMPIONNAT DU CANADA, POIDS-PLUME.

L'une des meilleures rencontres offertes par le club Athlétique Canadien sera certainement celle de vendredi de cette semaine entre Frankie Fleming et le champion de la Côte du Pacifique Schiff, pour le championnat du Canada.

Schiff n'est pas le premier venu; il a gagné sur le knockout douze matchs sur quatorze. Il ira sous peu en Australie avec Tom Clabby et Steve Ketchell, le vainqueur de John Lustig.

Le "boy" de Laprairie aura donc un formidable adversaire sur les bras, et sa besogne ne sera pas mince. S'il parvient à battre Schiff, Fleming aura remporté l'une de ses plus glorieuses victoires.

LA COURSE POUR LE CHAMPIONNAT SERA CONTESTEE

QUATRE CLUBS SE DISPUTENT LES HONNEURS DE LA MONTREAL BOWLING ASSOCIATION. — LE NATIONAL EST EN TETE AVEC L'AVANTAGE D'UNE PARTIE. — CANADIEN ET M. A. A. A. EGAL POUR LA DEUXIEME PLACE.

Les premières parties sur les allées neutres ont été jouées hier soir dans les séries de la Montreal Bowling Association, et la course pour le championnat devient de plus en plus contestée, car quatre clubs ont maintenant des chances à peu près égales de décrocher les honneurs de la saison 1914-1915.

Le National est en tête avec l'avantage d'une partie, tandis que le Canadien et la M. A. A. A. sont égaux pour la deuxième position, et le Strachan arrive en troisième place avec une partie de moins.

Voici les résultats des parties jouées hier soir :

Canadien	
Egan	186 167 204 557
A. Plante	188 180 156 524
R. Lamoureux	193 214 194 601
J. Pelletier	170 164 212 546
E. Pelletier	175 165 212 552
Totaux	912 890 978 2780
Moyenne d'équipe	556.

National

Boulianne	172 183 146 501
Cattarinich	171 191 171 533
Meunier	191 224 147 562
Blondeau	145 172 151 468
Labelle	172 192 184 548
Totaux	851 962 799 2612
Moyenne d'équipe	522.4
Canadien gagne deux parties.	

R. R. Y. M. C. A.	
Cuthbert	134 141 170 445
Rolls	173 142 137 452
Storrey	147 155 158 460
Carmichael	159 145 152 456
Clayton	160 181 166 507
Totaux	773 764 783 2320
Moyenne d'équipe	464.

M. A. A. A.

Maxson	170 127 171 468
Wall	170 152 187 505
J. E. Walsh	154 168 152 474
S. Walsh	152 152 152 456
Gardner	246 193 168 607
Darling	169 187 235 591
Totaux	909 827 909 2645
Moyenne d'équipe	529.
M. A. A. A. gagne trois parties.	

Strachan	
Bryson	198 215 226 639
Brown	213 190 170 573
Vachon	180 180 173 533
Turner	175 180 165 520
Walker	172 172 155 499
Totaux	938 937 899 2764
Moyenne d'équipe	552.8.

Belmore

Nelson	213 198 176 589
Mahoney	188 206 178 572
Lebeau	184 189 159 533
Stronach	149 176 159 484
Desautels	179 202 181 562
Totaux	923 971 853 2740
Moyenne d'équipe	548.
Strachan gagne deux parties.	

Caledonia	
O'Hara	135 161 165 461
Nagle	174 126 137 437
Ray	167 138 171 476
Goffe	162 138 127 427
Hoffmann	192 234 160 586
Totaux	830 767 760 2357
Moyenne d'équipe	471.4.

Steele

Kaufman	147 163 236 546
Kelly	112 150 224 486
Fricot	128 152 119 399
Colborne	134 122 129 385
Hartcorn	166 201 159 526
Totaux	687 788 859 2342
Moyenne d'équipe	468.4.
Steele gagne deux parties.	

brève gigue deux parties.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
National.	31	15	689
Canadien.	30	15	667
M. A. A. A.	30	15	667
Strachan.	29	16	644
Belmore.	21	14	467
R. R. Y. M. C. A. . .	16	29	356
Steele.	19	26	422
Caledonia.	4	41	387

LES CHANGEMENTS

Voici les changements apportés dans les parties qui reste à jouer :

15 fév. — Strachan vs R.R.Y.M.C.A.

1 mars — Caledonia vs Canadien au M.A.A.A.

22 fév. — Belmore vs National au Windsor.

1 mars — M.A.A.A. vs Canadien à l'Electra.

8 mars — R.R.Y.M.C.A. vs Belmore

au Steele; Strachan vs M.A.A.A.

au Canadien; Steele vs Canadien

au M.A.A.A.; National vs Caledonia

au Belmore.

LES CHANGEMENTS

Voici les changements apportés dans les parties qui restent à jouer :

15 fév. — Strachan vs R.R.Y.M.C.A. au Belmore; Caledonia vs Canadien au M.A.A.A.

22 fév. — Belmore vs National au Windsor.

1 mars — M.A.A.A. vs Canadien à l'Electra.

8 mars — R.R.Y.M.C.A. vs Belmore au Steele; Strachan vs M.A.A.A. au Canadien; Steele vs Canadien au M.A.A.A.; National vs Caledonia au Belmore.

Le secrétaire du club de hockey du collège Sainte-Elisabeth a l'honneur de présenter au public les membres de cette nouvelle organisation sportive.

La présidence d'honneur est occupée par le Révérend Frère M. Lucien.

Un ancien joueur des plus brillantes équipes montréalaises, M. Paul Desève, en est le président actif; c'est un fort patineur devant Jé-hovah.

Les autres membres sont: Roméo Rhémeux, Charles de Séve, René Aubert, Georges Desnoyers, Léopold Garant, Roméo Rechon, Alfred Belair, Albert Beaudoin, tous élèves de la première classe (13 à 16 ans), et redoutables adversaires.

Le club Sainte-Elisabeth jette le gant à tous le monde et il appartient à ceux qui s'en sentent capables l'honneur de le relever.

Le secrétaire,

Hercule THITAN,
2198, Saint-Jacques.

LIGUE DE QUILLES DES IMPRIMEURS

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la ligue de quilles des Imprimeurs :

Herald

Armstrong	112 145 176 433
Pollard	141 176 141 458
Jackson	151 146 119 416
Houghton	175 134 188 497
Johnston	169 169 186 524
Murphy	128 128 128 384
Totaux	804 745 771 2310

Star Bleu

Brittain	112 145 176 433
Fitzgerald	200 152 157 509
Bryant	211 151 154 517
Carter	172 187 155 514
Fawley	144 164 238 546
Totaux	839 799 880 2519

News	
Robineau	138 128 131 397
Martinson	133 130 129 392
Fobarty	136 122 111 369
Roberts	203 138 153 494
Mahoney	90 90 90 270
Gilbride	111 143 254
Totaux	700 629 663 1996

B. S. Foote

Drew	193 139 156 488
E. Genest	117 148 159 424
L. Genest	176 160 186 522
Esler	143 144 135 422
Roberts	149 156 203 508
Totaux	778 747 839 2364

Star Rouge	
Wright	177 179 173 529
Wilder	146 131 133 410
Higginbottom	122 114 132 368
Read	136 144 131 411
Dow	160 180 201 541
Totaux	740 748 770 2369

Bentleys

Moir	205 167 165 537
Haney	100 122 122 344
Johnson	160 171 119 450
McEntyre	151 174 125 450
Biron	146 165 144 455
Doyle	123 123 123 369
Totaux	762 794 676 2247

POSITION DES CLUBS			
	G.	P.	P.C.
Star Bleu.	38	10	792
Foote Co. Ltd . . .	35	13	728
Herald.	28	20	583
Bentley.	20	28	417
News.	14	34	292
Star Red.	9	39	188

TOURNOI DE BILLARD AU CLUB CANADIEN

Le tournoi de billard commencé au mois de novembre au Club Canadien, vient d'être déclaré terminé avec l'entente des concurrents et M. Geo Stremensky, qui n'avait perdu aucune partie, a été déclaré vainqueur.

M. Lamoureux, à la demande des habitués de ce lieu d'amusements, a accepté d'organiser un autre concours handicap. La première partie jouée hier soir fut gagnée par M. Achille Raymond contre M. Charles Desrosiers par un score de 85 à 52.

Voici le calendrier des joutes de ce tournoi qui promet d'être intéressant :

Janv. 10—Meunier	95
" 11—Brodeur	100
" 11—Hamel	100
" 12—Thériault	100
" 12—Lambert	135
" 15—Raymond	85
" 17—Brodeur	100
" 17—Lambert	135
" 18—Meunier	95
" 18—Hamel	100
" 19—Desrosiers	95
" 22—Raymond	85
" 24—Brodeur	100
" 24—Thériault	100
" 25—Desrosiers	95
" 25—Hamel	100
" 26—Meunier	95
" 26—Lambert	100
Mars 1—Raymond	85
" 3—Brodeur	100
" 3—Lambert	100
" 4—Desrosiers	95
" 4—Lambert	135
" 5—Meunier	95
" 8—Thériault	100
" 8—Raymond	85
" 10—Lambert	135
" 10—Brodeur	100
" 11—Hamel	100
" 11—Desrosiers	95
" 12—Thériault	100
" 12—Meunier	95
" 12—Lambert	100
" 15—Raymond	85
" 17—Desrosiers	95
" 17—Brodeur	100
" 18—Thériault	100
" 19—Lambert	100
" 22—Raymond	85
" 24—Brodeur	100
" 24—Thériault	100
" 25—Lambert	100
" 26—Desrosiers	95
" 26—Meunier	95

LE EUCHRE DES RAQUETTEURS DU NATIONAL

Très satisfaits du beau résultat obtenu par ses coureurs au dernier carnaval de Trois-Rivières, les raquetteurs du National se proposent de continuer leur belle saison sociale par un grand euchre qui aura lieu jeudi soir à la salle Stanley. Comme toujours cet événement mondain attirera une classe élégante représentant tout ce que Montréal compte parmi les enthousiastes de la raquette. Une assemblée des membres du club de raquetteurs National est convoquée pour mercredi soir à ses salles, pour faire rapport au sujet du euchre du lendemain.

LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

AHUNTSIC VS NORDWOOD ET SAULT-AU-RECOLLET VS OUTREMONT, JEUDI SOIR.

Ces quatre clubs sont au programme pour jeudi soir prochain, à Ahuntsic, les résultats de ces joutes sont attendus avec impatience par leurs nombreux partisans.

Les gens de la ville du Saul-au-Recollet ont repris confiance en leurs équipiers et ces derniers veulent à tout prix mériter cette marque de sympathie en triomphant des gars d'Outremont. Ils savent que la lutte sera âpre et ils se préparent en conséquence. Outremont aura son équipe au complet et essaiera de rattrapper le chemin qu'elle a perdu par son échec de la semaine dernière en sortant cette fois victorieux dans sa rencontre avec le Saul.

La première joute de la soirée se disputera entre les Nordwood et les gens de Ahuntsic. Ce dernier club a toujours eu trop confiance en lui chaque fois qu'il s'est montré contre les Nordwood, et cette confiance lui a souvent joué de mauvais tour. Pour triompher du brave Nordwood, il faut travailler opiniâtrement de la première à la dernière minute de jeu, sans s'emballer. Jeudi prochain, l'alignement de ces deux clubs sera de première force et la lutte qui se fera entre ces deux joueurs sera acharnée au possible.

"Du sang-froid, encore du sang-froid et toujours du sang-froid", voilà ce que les Canadiens-français doivent opposer au feu blanc britannique, quand ils veulent les vaincre.

News	
Robineau	138 128 131 397
Martinson	133 130 129 392
Fobarty	136 122 111 369
Roberts	203 138 153 494
Mahoney	90 90 90 270
Gilbride	111 143 254
Totaux	700 629 663 1996

B. S. Foote

Drew	193 139 156 488
E. Genest	117 148 159 424
L. Genest	176 160 186 522
Esler	143 144 135 422
Roberts	149 156 203 508
Totaux	778 747 839 2364

LE CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le club de raquetteurs le "Canadien de Saint-Henri", invite tous les clubs de raquetteurs à prendre part à une grande parade d'église et à une grande messe solennelle qui sera chantée dans l'église de Sainte-Elisabeth du Portugal, le dimanche, 14 février 1915, alors qu'il y aura bénédiction d'un drapeau par Monseigneur LePailleur, curé de Saint-Enfant Jésus du Mile-End. Le départ se fera à 9 heures et demie de l'hôtel de ville de Saint-Henri, coin Place Saint-Henri et Saint-Jacques. Après la messe, il y aura réception à l'hôtel de ville. M. Sévigny LePailleur, M.P., donateur du drapeau, ainsi que les patrons et présidents honoraires, adresseront la parole.

Nous comptons sur tous les clubs pour relever l'éclat de cette fête.

O. E. DORAY, secrétaire,
108 Rose-de-Lima.

